

### 3 - Exercice 2011 - Compte Administratif

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** En 2011, nous avons évoqué la construction d'un budget difficile, mais stratégique et porteur d'avenir.

**Difficile, l'exercice budgétaire l'est particulièrement depuis 2009**, année de généralisation de la crise financière au monde économique, avec ses effets sur l'activité, sur l'emploi et sur la demande sociale.

**2011 a d'ailleurs vu une aggravation de la crise et de ses impacts directs pour les Collectivités Locales**, avec un déplacement de la défiance, d'une part vers les Etats et leur capacité à faire face à leurs engagements, et d'autre part, vers les autorités monétaires en charge de l'Euro. La crise économique est donc devenue aussi la crise des dettes souveraines. Dans ce contexte, les Collectivités ont vu la pression sur leurs charges continuer à s'accroître (coût de l'endettement, dépenses sociales, charges obligatoires) et le mouvement de réduction de leurs dotations confirmé.

**Sur la même période le discours politique tenu au plus haut niveau de l'Etat a été constant : désignant, aux yeux de nos concitoyens, les Collectivités Locales comme de «mauvais gestionnaires»** alors que leur situation est globalement saine et leur part dans le déficit des finances publiques très faible (et même en diminution depuis quelques années). Faut-il rappeler par ailleurs leur rôle majeur en période de crise, à la fois comme investisseurs et comme amortisseurs sociaux ?

**Depuis le début de ce mandat, nous savons que l'exercice est de plus en plus difficile.** La crise économique n'est pas encore derrière nous. Depuis 5 ans aussi, jamais la situation des finances publiques n'aura été à ce point dégradée, qu'il s'agisse du déficit ou de l'endettement publics. Le redressement est une nécessité, mais il appelle demain d'autres réponses politiques que par le passé : une politique de croissance autant que de rigueur (on voit en Europe les effets désastreux d'une approche exclusivement comptable), mais aussi une politique enfin partagée entre l'Etat et les Collectivités (et non plus imposée brutalement sans quasiment aucune concertation).

Face à des contraintes économiques accrues en 2011 (et dans certains cas à des pénuries de liquidités), certaines Collectivités ont choisi de remettre en cause une partie de leurs engagements. Ainsi, plusieurs Départements, dont la situation financière en 2012 reste fragile, ont choisi de réduire très nettement leurs programmes d'investissement.

**La Ville, elle, n'est pas confrontée à «des choix couperets» ;** nos fondamentaux sont sains. Le Compte Administratif 2011 le démontre une fois encore. En effet, les résultats de gestion ne peuvent se mesurer que sur la durée. Nous tenons les dépenses. Notre approche budgétaire est prudente et les choix faits depuis 2008 nous permettent de **poursuivre la mise en œuvre progressive du plan de mandat municipal.**

**C'est en cela que le budget 2011 était aussi stratégique.** En 2011, nous étions précisément à mi-mandat et les grands projets entraient en phase active. Le budget 2011 a marqué une étape dans le développement et la construction de la Ville, dans le renforcement du Grand Besançon et dans notre capacité à faire face aux défis qui sont ceux des générations futures.

**Nous restons aussi attachés à ce qui fait la qualité de la Ville, son engagement dans les problématiques du Développement Durable, son attention aux questions sociales et à la solidarité, la proximité avec les habitants, au service d'un projet commun.** Ces valeurs nous les intégrerons explicitement dans la réflexion commune menée avec le Grand Besançon sur les projets 2030, mais elles fondent dès à présent notre action.

Le budget 2011, dans un contexte difficile, est un bon marqueur du sérieux de notre gestion, comme de nos priorités. Le vote du Compte Administratif, au-delà du traditionnel arrêté des comptes, présente une réelle valeur ajoutée dans le débat politique municipal : il permet de restituer l'action de la Ville dans un horizon temporel qui n'est plus l'immédiateté et l'urgence de l'action.

**Le rapport de présentation du Compte Administratif est construit en cinq parties successives :**

- I. Un rappel du contexte de l'année 2011.
- II. La présentation des grandes réalisations du budget, compte tenu des priorités affichées au BP.
- III. Les principales données budgétaires et financières du CA.
- IV. La présentation détaillée des postes significatifs du budget principal.
- V. Les résultats des budgets annexes.

Le rapport de présentation est complété des documents budgétaires et comptables et des annexes légales.

## **I - Les politiques municipales replacées dans leur contexte :**

### **1. Le contexte national et le suivi du plan de mandat**

#### **1.1. Le contexte de l'année 2011**

**• Sur le plan économique, l'année 2011 qui avait commencé sur une note plutôt optimiste a été marquée par un regain de difficultés et par une dégradation des indicateurs de confiance dans la solidité de la zone euro.**

**Si l'on en croit la note de conjoncture de mars 2012 de l'INSEE, la situation conjoncturelle restait morose fin 2011, le climat économique semblant atteindre un point bas.** En Europe, l'activité a nettement ralenti au quatrième trimestre 2011 : + 0,2 % après + 0,5 % au troisième trimestre. Elle s'est repliée en zone euro de - 0,3 % après + 0,1 %. La crise financière s'est en effet diffusée à l'économie réelle ; la confiance des consommateurs et des investisseurs a chuté, comme l'indique l'INSEE, et globalement les conditions de financement se sont dégradées. Cette baisse de la demande intérieure a nettement pesé sur les échanges au sein de la zone euro. Au quatrième trimestre 2011, l'activité s'est repliée en Allemagne, en Italie et en Espagne, la France ayant réussi à préserver un + 0,2 % après + 0,3 % au troisième trimestre 2011.

**Fin 2011, dans un climat globalement peu porteur, la France a fait un peu mieux que ses concurrents européens** (hausse de la production manufacturière, commerciale et de service). La demande intérieure et les exportations ont connu un léger regain d'activité (aéronautique). L'investissement des entreprises, comme la consommation des ménages ont continué à augmenter légèrement (+ 0,2 % pour le dernier poste). **Ces évolutions sont restées très fragiles, insuffisantes pour freiner la progression du chômage.** Pour la première fois depuis le second semestre 2009, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles a baissé au second semestre 2011 (- 54 000), notamment dans le secteur de l'intérim. Le taux de chômage s'est établi à 9,4 % de la population active au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 et les projections tablent selon l'INSEE sur une poursuite de cette hausse en 2012.

**Dans ce contexte, l'inflation a légèrement diminué, mais le pouvoir d'achat a ralenti** depuis le milieu de l'année 2011 (+ 0,3 % au second semestre après + 0,7 % au premier semestre). Le taux d'épargne est resté élevé (près de 17 % au troisième trimestre 2011). Pour les ménages, il s'agit clairement d'une épargne de précaution, alors que les perspectives économiques se sont dégradées en 2011.

**Sur l'année écoulée, les bouleversements les plus importants ont porté sur la situation des marchés financiers. C'est un climat de défiance généralisée auquel ont été confrontés les Etats de la zone euro**, avec les difficultés qu'ont connues la Grèce, l'Irlande, le Portugal et plus récemment l'Espagne. Ce degré d'incertitude élevé a pesé fortement sur le contexte macroéconomique et les premiers mois de l'année 2012 montrent que la crise reste présente, les solutions économiques «à

l'allemande» n'ayant pas permis de redresser durablement les équilibres économiques des Etats fragilisés.

**Il faut rappeler que, s'agissant de la France, la dégradation du climat économique et financier en 2011 a amené le précédent Gouvernement, non seulement à réviser ses hypothèses de croissance pour 2012, mais aussi à mettre en place deux plans de rigueurs successifs en août puis en novembre 2011.** Le premier a notamment imposé d'autorité une réduction supplémentaire de 200 M€ des dotations versées aux Collectivités Locales, le second a programmé toute une série de mesures d'économies jusqu'en 2016 (relèvement du taux réduit de TVA, accélération de la réforme des retraites, réforme de certaines prestations sociales notamment).

**• S'agissant de la situation des comptes publics, les résultats 2011 ont été révélés le 30 mars dernier par l'INSEE : un déficit public à hauteur de 5,2 % du PIB (inférieur à l'objectif de 5,7 % fixé, mais toujours supérieur à l'objectif du traité de Maastricht) et une dette notifiée au sens de Bruxelles à hauteur de 85,8 % du PIB, donc toujours en augmentation au-delà des limites européennes (après un taux de 82,3 % en 2010).**

**Plus précisément, le solde public est de - 103,1 milliards d'euros.** L'amélioration très relative s'explique autant par le dynamisme des recettes que par la modération des dépenses. **Le taux de prélèvement obligatoire a augmenté de 1,3 point, sous l'effet de la hausse des impôts (+ 7,8 %).** Les dépenses de fonctionnement n'ont cru que de + 1,6 % s'agissant des rémunérations.

Les intérêts versés ont eux continué à fortement augmenter (+ 9,5 %) et les prestations sociales se sont maintenues sur le même rythme qu'en 2010 (+ 3,1 %). **L'investissement public n'a que modérément progressé à hauteur de + 1,6 %.**

Les recettes des administrations publiques ont continué à augmenter en 2011 : + 5,9 % après + 3,3 % en 2010. Les impôts sur le revenu et sur le patrimoine ont augmenté de 10 % (progression de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale généralisée et de l'impôt sur le revenu). Les cotisations sociales ont augmenté de 4,1 %.

**Le tableau suivant présente la répartition des besoins de financement par catégorie d'acteurs. La part imputable aux Collectivités Locales reste non seulement extrêmement faible, mais elle est en constante diminution depuis 2008.**

#### Capacités ou besoins de financement par sous-secteurs (en % du PIB)

	2008	2009	2010	2011
Etat	- 63,6	- 117,1	- 121,8	- 87,5
Organismes centraux	- 5,1	- 4,6	9,1	- 2,7
Administrations Publiques Locales	- 9,4	- 5,9	- 1,4	- 0,9
Sécurité Sociale	13,5	- 15	- 23,3	- 12,5

**Au sens de Maastricht, la dette augmente de 3,5 points du PIB.** En effet, la dette publique notifiée s'élève fin 2011 à 1 717,3 Milliards d'euros. Elle a augmenté de 122,1 Milliards d'euros après + 101,7 Milliards d'euros fin 2010. **Elle progresse de 82,3 % à 85,8 % du PIB fin 2011.**

**On peut noter que la contribution de l'Etat a progressé de 90,3 Milliards d'euros,** soit un peu plus que son besoin de financement. La part des prêts accordés aux pays en difficulté de la zone euros représente une charge supplémentaire de 10,4 Milliards d'euros. La dette des administrations centrales est en baisse de 3,7 Milliards d'euros.

**Quant aux Collectivités Locales, leur contribution à la dette atteint 166,3 Milliards d'euros fin 2011 contre 161,1 Milliards d'euros fin 2010**, une hausse liée à l'augmentation de leur besoin de financement (+ 0,9 Milliard d'euros) et à la progression de leurs dépôts (+ 3,5 Milliards d'euros) dans un contexte incertain d'accès à la ressource fin 2011. Il faut rappeler que cet endettement est spécifiquement et uniquement orienté vers le financement de l'investissement local. Enfin, la dette des administrations publiques locales a augmenté de 30,4 Milliards d'euros pour s'établir fin 2011 à 205,4 Milliards d'euros.

**Le tableau suivant présente l'évolution de la dette publique de 2010 à 2011 (laquelle est très majoritairement le fait de l'Etat).**

**La dette notifiée (au sens de Maastricht) en Milliards d'euros**

	2010	2011
Ensemble dont :	1 595,2	1 717,3
- Etat	1 245,0	1 335,2
- Organismes centraux	14,1	10,4
- Administrations Publiques Locales	161,1	166,3
- Sécurité Sociale	175,0	205,4

**Après avoir présenté ces données chiffrées en mars dernier, le précédent Gouvernement a décidé de maintenir sa stratégie de réduction des déficits et de la dette publique, fondée principalement sur la réduction des dépenses.** Pour ramener le déficit public à zéro, l'effort à fournir est de 115 Milliards d'euros. Il était prévu d'en financer 40 Milliards par des recettes nouvelles (dont 32 Milliards auraient déjà été votés). Le programme de stabilité établi avant les Présidentielles prévoyait de financer les 75 Milliards restant par une réduction des dépenses, dont 34 Milliards restant à trouver. Très clairement, pour atteindre cet objectif **il s'agissait d'accentuer la baisse des concours aux Collectivités Locales : un effort de 2 Milliards d'euros sur 2013 à 2016.**

La mise en œuvre unilatérale d'une telle mesure aurait sans aucun doute rendu très difficile l'exercice de l'équilibre budgétaire pour nombre de Collectivités Locales dans les prochaines années, avec une généralisation annoncée de mesures brutales telles que celles qui ont caractérisé pour l'Etat la mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques.

**Conformément aux engagements pris par le nouveau Président de la République, une nouvelle approche de ces questions essentielles doit se mettre en place dans les mois à venir pour associer enfin les élus locaux à la part d'efforts à partager, mais dans une logique globale de réforme de la décentralisation et de la fiscalité.**

• A la date de rédaction de ce rapport, toutes les données émanant des comptes administratifs ne sont pas connues et compilées. Aussi, **la situation globale des Collectivités Locales** en 2011 n'est pas définitive et les chiffres qui suivent correspondent à des estimations.

Dans le contexte décrit précédemment (crise économique, baisse des dotations et des ressources fiscales, assèchement du crédit), **les Collectivités locales en 2011 ont adopté une approche prudente et plutôt fait en moyenne le choix de consolider leurs équilibres financiers** (les difficultés de fin d'année, avec notamment l'effondrement de Dexia, ont eu un effet beaucoup plus sensible sur les budgets primitifs 2012 dont certains ont été construits en net repli).

**L'investissement local a plutôt bien résisté** (ce qui est un point positif en période de crise). Il s'est accru de 2,9 % pour atteindre 51,9 milliards d'euros (après une baisse de près de 5 % en 2010). **Les taux d'imposition ont modérément augmenté** (+ 0,7 % en moyenne), alors que du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle, certaines collectivités ont vu très fortement se réduire leur pouvoir de taux. Les recettes fiscales ont évolué de + 4,5 % (moins qu'en 2010), mais ont bénéficié d'une nouvelle **hausse conjoncturelle des droits de mutation à titre onéreux** (+ 15 %) qui ont représenté un facteur positif

notamment pour les Départements. Mais si ces recettes ont permis d'atténuer des difficultés de financement structurelles, il n'est pas acquis que le mouvement perdure en 2012 (compte tenu notamment des mesures fiscales arrivant à échéance fin 2011).

**Les dotations de l'Etat sont plutôt stables pour la moyenne des Collectivités Locales, sous l'application de la norme zéro valeur des concours financiers de l'Etat. Mais cette moyenne et l'effet de la réforme de la Taxe Professionnelle recouvre des situations différentes (une baisse pour la Ville par exemple).**

**Dans l'ensemble, les Collectivités Locales ont continué leur effort de maîtrise de leurs charges courantes.** Après + 2,7 % en 2010, les dépenses de gestion n'ont augmenté que de + 2,4 % en 2011. Le ralentissement est particulièrement marqué pour les dépenses de personnel : + 2 % en 2011, + 2,9 % en 2010, + 4,5 % en 2009.

**Quant aux frais financiers, l'année 2011 voit une rupture du mouvement de baisse de ces derniers.** Après - 13,5 % en 2009 et - 5,3 % en 2010, l'évolution est de + 8,2 % en 2011 sous l'effet de la hausse de l'endettement et du coût du crédit. L'année 2011 a vu en effet une nette tension sur le marché du financement des Collectivités Locales, notamment sur la deuxième partie de l'exercice, avec la disparition ou le retrait de partenaires historiques et un mouvement de hausse des marges généralisé. La Caisse des Dépôts est intervenue pour le compte de l'Etat.

**En 2011, les Collectivités Locales ont en moyenne plutôt privilégié l'investissement et le renforcement de leurs efforts de gestion.** L'épargne brute a progressé de 5,3 % pour atteindre 39,4 milliards. Elles ont ainsi pu limiter la variation de leur endettement à + 2,7 milliards (contre + 6 milliards en moyenne depuis 2003).

Bien évidemment, comme le fait remarquer Dexia à l'origine de l'étude d'où sont tirés ces chiffres, les analyses précédentes recouvrent de fortes disparités selon les types de Collectivités et à l'intérieur de chaque catégorie, par strates. Elles permettent toutefois de **dégager des tendances et de montrer la maturité et le sens de la prudence des Collectivités, dont la gestion est de plus en plus tendue et de plus impactée par des facteurs extérieurs qu'elles subissent trop souvent.**

**Dans un contexte économique dégradé, force est de reconnaître que la pression sur les finances publiques (et notamment sur les finances locales) s'est accrue en 2011.** Les marges de manœuvre des collectivités ont continué à se fragiliser, suivant un mouvement amorcé en 2009. Si un tel mouvement paraît pour partie irréversible, il est indispensable pour les Collectivités de continuer à travailler à adapter leurs modes de fonctionnement et leurs politiques publiques, dans un contexte d'argent rare et cher, en obtenant de l'Etat les garanties et surtout la visibilité qui leur faisait défaut jusqu'à présent.

#### 1.2. Le tableau de marche du programme municipal

**• Comme nous l'avons rappelé d'entrée, la dimension stratégique du budget 2011 était importante : un budget de mi mandat permettant à la fois de mesurer les réalisations des trois premières années, mais aussi de les rapporter aux perspectives de réalisation des grandes opérations et des politiques publiques sur lesquelles nous nous étions engagés vis-à-vis des Bisontines et des Bisontins.**

Ce projet de mandat va bien au-delà d'un engagement politique. C'est un projet de développement plus large qui concerne autant Besançon que le Grand Besançon, l'ensemble de nos concitoyens et l'ensemble des quartiers de la Ville dans tous leurs composants et toute leur diversité. C'est aussi **une autre approche du développement territorial, avec la recherche de nouvelles coopérations et d'une réelle transversalité, marquée de la dimension du développement durable.**

Ces préoccupations nombreuses nous les avons inscrites dans **11 politiques publiques** reliées aux différents enjeux cités dans le plan de mandat municipal. Parmi ceux-ci, on peut citer : le renforcement du positionnement de Besançon comme capitale régionale, le développement et la modernisation des

grandes infrastructures sur le territoire communautaire, la préoccupation du développement économique et de l'emploi, la qualité de vie pour tous et l'égalité d'accès à un service public performant, la valorisation de nos atouts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et touristiques, la construction d'une ville paisible et solidaire, accueillante pour nos aînés et pour les jeunes, le rayonnement d'une ville innovante, sportive et créative, audacieuse en matière culturelle, une ville fière de son histoire sociale et de son attention aux autres, mais aussi tournée vers le XXI<sup>ème</sup> siècle, avec la recherche, le développement des infrastructures de transport et de communication, un habitat au service des habitants, un enseignement supérieur et des services de qualité.

**Cette vision du territoire était déjà inscrite en filigrane dans Besançon 2020. Nous avons choisi cette année de nous pencher à nouveau sur l'exercice, d'actualiser ce document, mais aussi d'en élargir le cadre temporel à 2030.** Nous aurons à en débattre d'ici la fin de cette année, selon une approche co-construite entre la Ville, l'Agglomération et les principaux acteurs du territoire.

Ce cadre dans lequel nous travaillons est important car il permet de ne pas négliger la dimension stratégique de notre action. Les réalisations propres à l'année 2011 sont décrites précisément dans la partie suivante du rapport. Rapportées au plan de mandat lui-même, sur la période 2008-2014, elles prennent toute leur signification.

Ainsi, s'agissant **du développement et de l'attractivité du territoire**, depuis 2008 nous avons approuvé le schéma de développement touristique, restructuré l'Office du Tourisme et le site de la Citadelle, construit et préparé l'arrivée de la LGV et la restructuration du Pôle Viotte. Nous poursuivons ces grands projets, articulés avec la construction du Tramway, lui-même colonne vertébrale du développement de la Ville, pour faire le lien entre les quartiers anciens et nouveaux (les Vaîtes par exemple).

**Dans le domaine de la solidarité**, l'action du CCAS est aussi inscrite sur la durée, avec un double défi : savoir s'adapter aux nouveaux enjeux actuels et futurs (précarité, exclusion, vieillissement) et adapter nos outils et façons de faire à ces réalités, autant qu'aux impératifs de gestion. La Maison des Seniors, la construction du schéma d'accessibilité, le renouvellement du partenariat avec l'Etat et le Département, la restructuration du CHAT, l'accompagnement de la modernisation et du développement du CHRU sur Saint-Jacques et sur Minjoz vont dans ce sens.

**Une autre dimension forte de nos politiques publiques concerne le cadre de vie et l'environnement.** Là aussi, il s'agit de politiques inscrites dans la durée, par exemple au travers des opérations de renouvellements urbains sur Planoise et sur Clairs-Soleils. Le maintien sur le mandat d'un effort constant en matière de renouvellement, de modernisation et d'entretien du patrimoine municipal (tranches annuelles) en est un autre exemple. Cette qualité, nous la recherchons aussi dans le service public au quotidien, avec une logique générale, par exemple via l'agenda 21 et la politique de maîtrise énergétique. La construction de nouveaux écos quartiers, la modernisation et la recherche constante de la performance pour l'eau, l'assainissement ou le chauffage urbain en sont d'autres illustrations.

**Dans le domaine de la sécurité, de la prévention et de la tranquillité**, nous avons fait le choix d'une approche pragmatique, sans a priori idéologiques, avec le souci d'être attentifs aux attentes de nos concitoyens. Depuis le début du mandat, nous avons renouvelé le Contrat Local de Prévention et de Sécurité, renforcé les effectifs de la politique municipale, expérimenté le système des correspondants de nuit. Nous travaillons aujourd'hui sur la question des médiateurs de jour et nous avons pris la décision d'engager un programme nouveau de vidéo protection, après le temps de l'échange, de la concertation et de la réflexion. Ce type de politique est bien l'illustration de notre approche : une construction sur la durée, au service de nos concitoyens, sans effet de manches, ni coups médiatiques.

**La question des politiques de déplacement** est assez largement au cœur de ce mandat, dans le partenariat avec l'Agglomération et la construction de la première ligne de Tramway du Grand Besançon. Non pas comme un projet exclusif, mais au contraire comme un projet fédérateur permettant à la Ville de redéfinir sa politique de stationnement, d'accessibilité, la promotion des modes doux, de reconstruire l'espace public, en tenant pleinement compte des enjeux de développement, de la qualité de vie pour les habitants et de l'attractivité commerciale.

**L'enfance, la jeunesse mais aussi le renforcement du lien social ou le développement de la citoyenneté** sont aussi au cœur de nos compétences. Dans ce domaine également, une politique publique se construit au quotidien mais s'apprécie sur la durée : modernisation des équipements, optimisation du service rendu, soutien aux initiatives originales, aux associations et aux acteurs de terrain. Les perspectives sont nombreuses, en direction des enfants et des parents, mais aussi pour promouvoir une réelle politique de la jeunesse, désormais reconnue comme une des priorités du nouveau quinquennat. Cela passe aussi par un développement de la démocratie participative, avec un appui renouvelé sur les Conseils Consultatifs d'Habitants mis en place au début du mandat.

**Le développement, la recherche et l'enseignement supérieur** sont l'exemple typique des politiques stratégiques, complexes et partenariales. Notre engagement est inscrit dans le Contrat de Projet Etat/Région. C'est aussi l'objet d'un partenariat appuyé entre Collectivités (avec le développement du Temis I et de Temis II par exemple). D'autres rendez-vous importants sont à préparer avec la poursuite de la modernisation de la carte universitaire, le regroupement de toutes les forces franc-comtoises et son inscription dans le PRES Bourgogne Franche-Comté.

**Dans le domaine du sport**, nous avons entrepris depuis le début du mandat, un vaste programme de modernisation et de restructuration de nos équipements de proximité. La Ville a approuvé le programme Equip Sports, tout en poursuivant son soutien équilibré au sport de haut niveau et au sport amateur, sources de richesse pour la Collectivité.

**Enfin, les politiques culturelles**, parce qu'elles sont aussi transversales, qu'elles contribuent au rayonnement et aux liens sociaux, font l'objet d'une attention particulière. La Ville est engagée sur une série de grandes opérations qui participent aussi à redessiner le paysage bisontin : la création du nouveau quartier culturel autour de La Rodia et de la Cité des Arts, le projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, la Maison Victor Hugo. Le regroupement des structures, la mobilisation des talents et le soutien aux créateurs (Fabrique Culturelle) sont aussi une priorité.

**• La mise en œuvre de tous ces engagements s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle claire et transparente.**

Depuis le début du mandat, nous avons fixé les objectifs, mais aussi présenté et régulièrement actualisé **le cadrage budgétaire et financier** sur lequel nous avons construit la politique de la Collectivité. Celle-ci est au service de notre projet politique, dont elle permet la réalisation. Cette stratégie et cette vision pluriannuelle sont indispensables pour assurer le pilotage de notre action, mais aussi pour assurer nos engagements vis-à-vis de nos concitoyens et une évolution mesurée de la contribution qui leur est demandée pour le financement des charges publiques. Cette approche pluriannuelle indispensable doit aussi nous permettre de nous adapter aux évolutions de la conjoncture ou des règles du jeu qui nous sont imposées. C'est sans doute le plus difficile de l'exercice, autant le contexte économique et financier a évolué entre 2008 et 2012.

**Avec le recul, on peut d'ailleurs considérer que l'approche prudente et responsable que nous avons choisie et suivie régulièrement a plutôt été confirmée, dans une période de fortes turbulences et de pertes récurrentes de recettes pour les Collectivités.**

En fait, depuis 2008, la Ville a gardé le cap mais aussi a choisi régulièrement de réexaminer ses modes de gestion, de rechercher des financements complémentaires, d'optimiser ses choix financiers et de réaffirmer ses efforts de gestion, principalement en fonctionnement (maîtrise de la masse salariale et encadrement des dépenses de gestion).

**On peut rappeler que nous nous appuyons principalement sur la maîtrise de deux indicateurs : l'épargne brute** qui mesure notre capacité d'autofinancement **et la capacité de désendettement**, qui permet de rapporter le niveau d'endettement à la capacité de la Collectivité à rembourser sa dette. Pour mémoire, les deux valeurs limites fixées par la prospective budgétaire en CA prévisionnel sont les suivantes : un niveau d'épargne brute supérieur à 20 M€/an sur le budget principal et une capacité de désendettement inférieure à 5 ans, au terme de la période de simulation. Ces valeurs prudentielles sont respectées à la fois de façon rétrospective depuis le début du mandat, mais également

sur la prospective budgétaire actualisée (dont la dernière version a été présentée lors des Orientations Budgétaires 2012).

**La stratégie suivie par la Ville est de concilier le maintien d'un service public de qualité, dont le développement passe par la recherche constante d'optimisation, la professionnalisation des agents et des outils, et les redéploiements de moyens, mais aussi la montée en charge progressive d'un programme d'investissement important, à la fois pour contribuer au développement du territoire et pour soutenir l'activité et l'emploi.** Le financement de cette ambition doit s'appuyer sur un autofinancement toujours majoritaire (gage de solidité, mais aussi d'autonomie financière pour la Collectivité) mais aussi sur un recours progressivement accru à l'endettement. C'est ce que permet la situation de la Ville, au regard des différents ratios et des comparaisons nationales, après une phase de désendettement relatif et de confortement des équilibres financiers sur le précédent mandat.

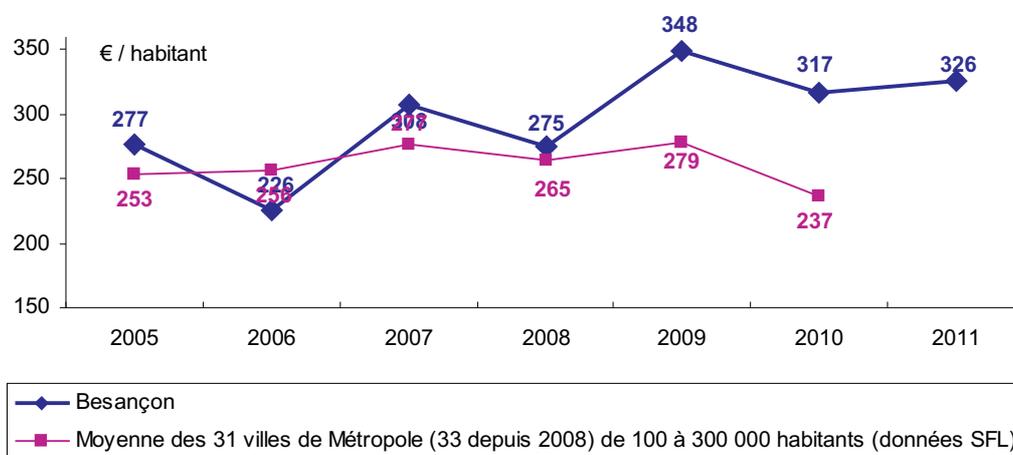
**Les résultats de gestion constatés permettent de confirmer cette stratégie qui devrait se poursuivre jusqu'en 2014, avec la volonté désormais affichée de privilégier la modération fiscale.** Ce choix s'est traduit en 2010 et 2011 par la non augmentation du taux de taxe d'habitation. Il a été volontairement accentué en 2012 par la stabilisation de tous les taux des taxes communales à leur niveau de l'année précédente. La contrepartie en est bien évidemment une accentuation de la vigilance qui doit être la nôtre dans le pilotage du budget municipal et dans la maîtrise de nos dépenses. La dégradation actuelle des finances publiques laisse présager, comme indiqué précédemment, de nouveaux efforts demandés aux Collectivités Locales. Nous devons y faire face et continuer à nous adapter.

**La série de graphiques qui suit permet d'apprécier sur une longue période les résultats rétrospectifs de gestion de la Ville comparée à la moyenne principale des Collectivités de la même strate.** Comme habituellement, ces données sont à apprécier en tendances.

Elles ne sont pas retraitées, notamment des évolutions ayant pu intervenir sur la période s'agissant des relations Villes/Intercommunalités. Elles sont établies en comptes administratifs et en euros par habitant (les données moyennes 2011 ne sont pas encore connues pour l'échantillon).

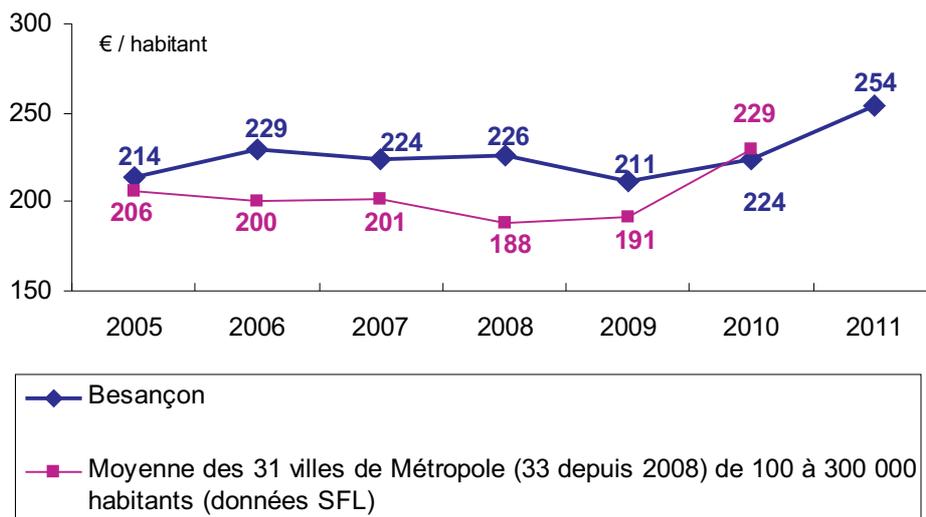
**Le graphique suivant montre l'évolution de l'effort d'équipement de la Ville depuis 2005.** Il n'est pas retraité des reports de crédits, ce qui explique les variations susceptibles d'intervenir d'un exercice sur l'autre. Il montre toutefois que la Ville a régulièrement fait progresser son effort d'investissement, en restant globalement supérieure à la moyenne des villes considérées. C'est le cas notamment depuis 2009, avec l'accompagnement du plan de relance et la poursuite de choix stratégiques, alors que la moyenne nationale a eu plutôt tendance à décliner.

#### Dépenses d'équipement brut



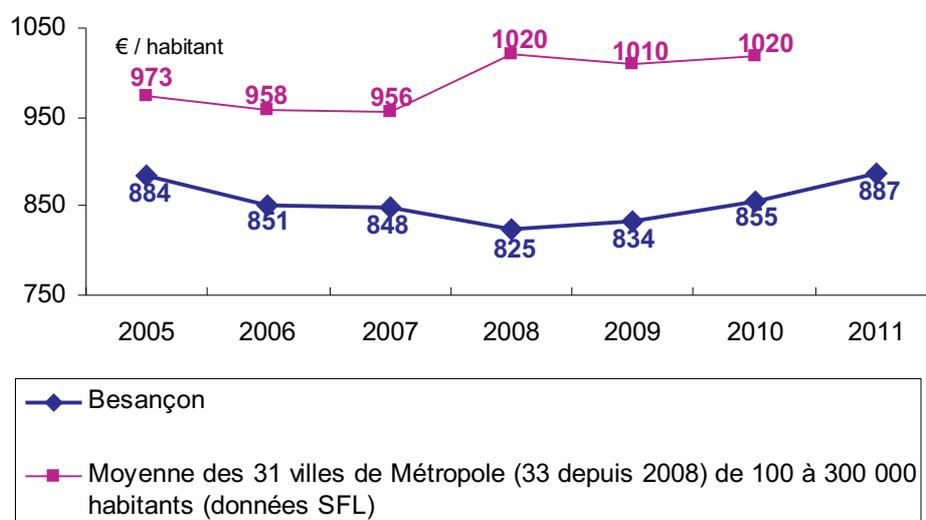
**S'agissant du financement de cet investissement, l'épargne brute est largement majoritaire.** Elle est restée globalement stable depuis 2006 et a plutôt augmenté ces deux dernières années, suivant en cela un mouvement national. En 2010 comme en 2011, la progression de l'épargne s'appuie notamment sur celle des droits de mutation et des cessions. Alors que le choix de l'investissement est plutôt atypique, l'effort d'autofinancement, dans un contexte difficile et incertain, est un mouvement que partagent l'ensemble des agents des Collectivités Territoriales.

### Evolution de l'épargne brute



**Le choix bisontin est rendu possible par une situation d'endettement favorable,** continuellement meilleure que la moyenne des Collectivités de comparaison depuis 2005 (c'est ce que montre le graphique suivant). Alors que la moyenne nationale reste globalement stable, la Ville a fait le choix d'accroître de façon mesurée la mobilisation d'emprunt pour poursuivre son développement. La maîtrise de la section de fonctionnement et les données de structure le lui permettent sans difficulté.

### Evolution de l'endettement



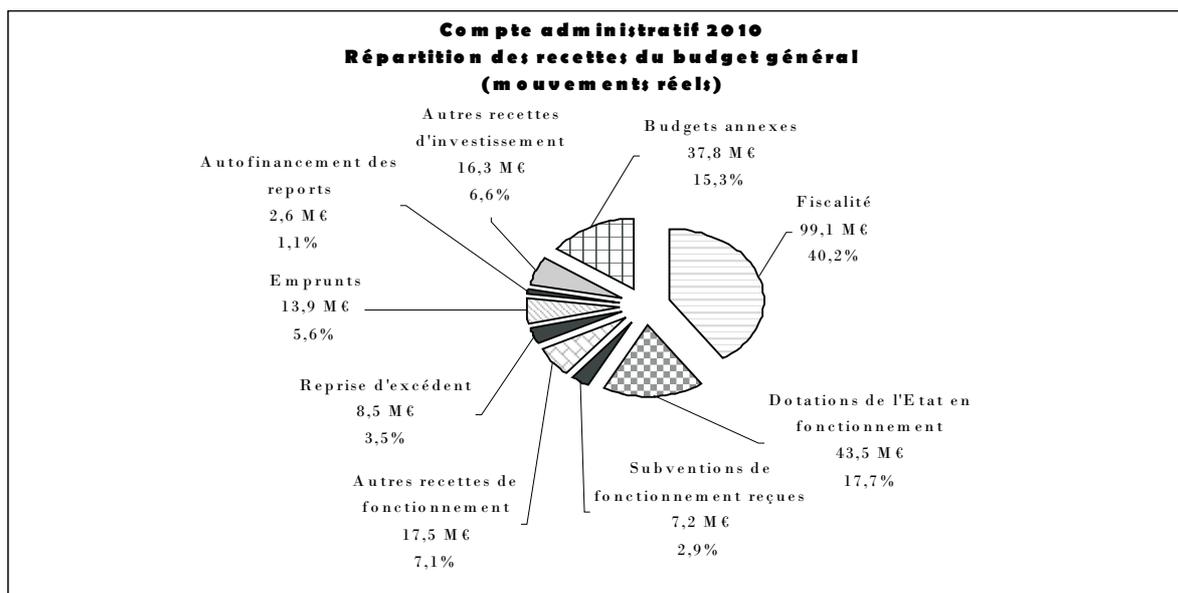
## 2. La structure du budget réalisé

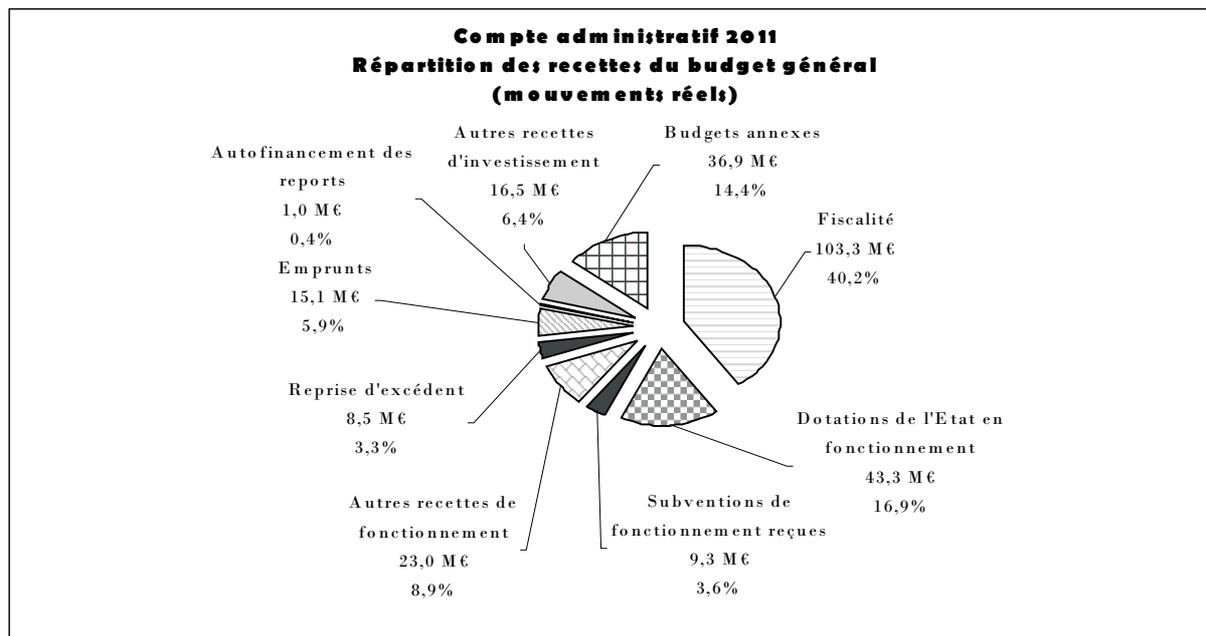
### 2.1. Première approche des recettes et des dépenses

Comme chaque année, les comparaisons d'un exercice sur l'autre doivent tenir compte des changements de périmètres (à titre d'exemple en 2011 : la création de l'établissement public Citadelle - Patrimoine Mondial, celle de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon Franche-Comté, la création de l'entente intercommunale pour l'Orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté ou le fonctionnement en année pleine de l'Etablissement public de La Rodia). Ces évolutions sont rappelées dans la suite du rapport et évoquées, notamment dans la 3<sup>ème</sup> partie, lorsqu'elles nécessitent de retraiter les données chiffrées, de 2010 à 2011.

Les premiers éléments de comparaison ci-après sont établis de façon globale hors retraitements, de façon à apprécier les principales masses budgétaires et la structure du budget réalisé.

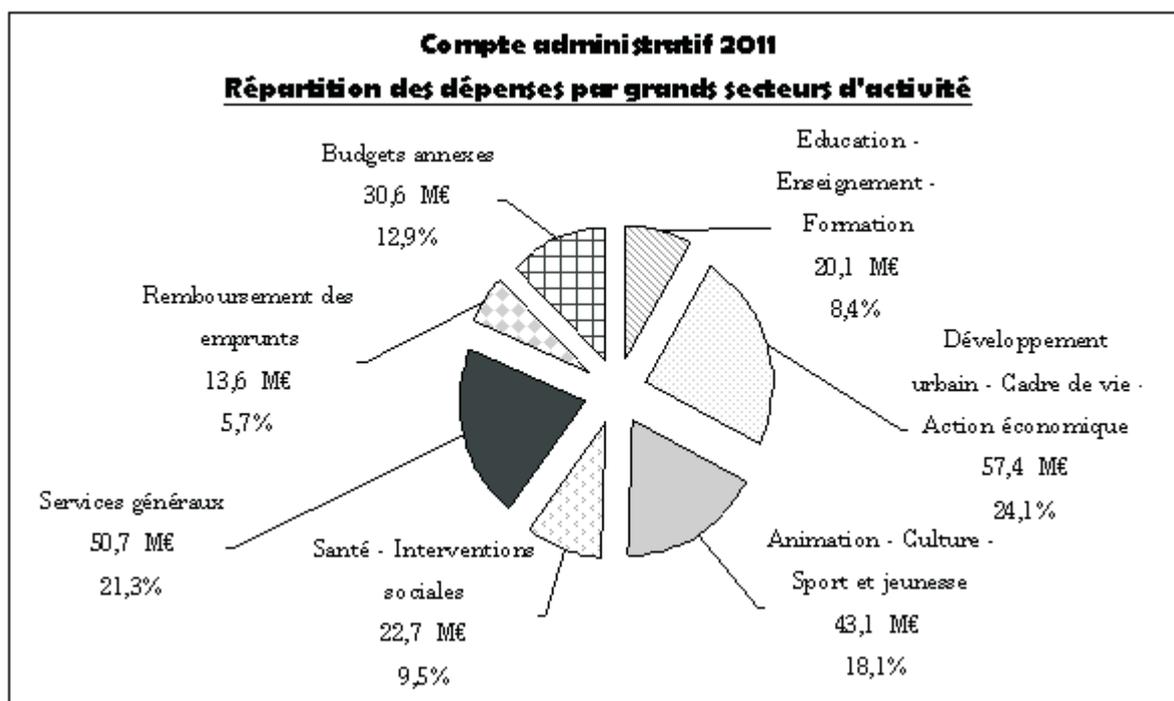
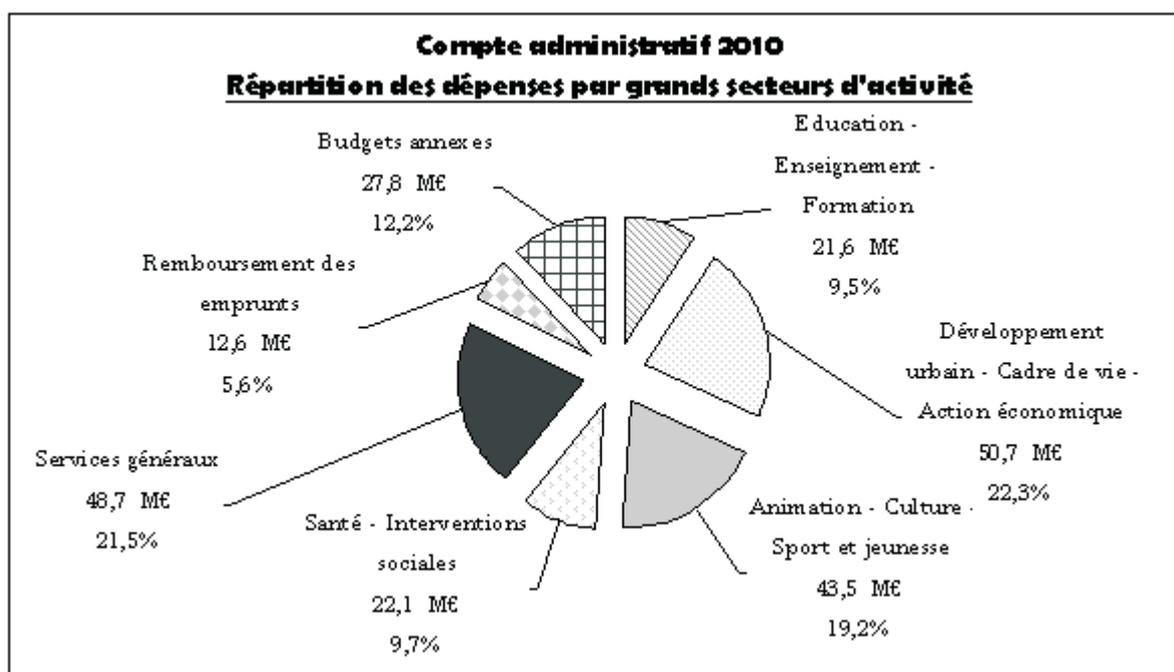
S'agissant des recettes, elles s'établissent comme suit, pour le budget général.





**D'un exercice à l'autre, la structure des recettes (investissement et fonctionnement) apparaît stable.** Les recettes de fiscalité restent prépondérantes, puisqu'en 2011 comme en 2010, elles représentent près de 40 % du financement du budget (fiscalité directe et fiscalité indirecte confondues). Les dotations du fonctionnement de l'Etat sont en baisse ; en pourcentage, elles représentaient 17,7 % en 2010 contre 16,9 % en 2011. Les subventions de fonctionnement reçues et les autres recettes d'investissement progressent légèrement, en raison de la mobilisation de la Ville pour pallier l'érosion des recettes de l'Etat notamment (subventions), mais aussi pour assurer un niveau satisfaisant d'autofinancement des investissements (progression des cessions). On peut aussi noter l'évolution du poste «autres recettes de fonctionnement» de 7,1 % à 8,9 %. C'est le fait en particulier de la progression des droits de mutation. Le volume d'emprunt pour le financement des investissements augmente, mais globalement sa part reste inférieure à 6 % du total.

En dépense, les deux graphiques suivants reprennent la présentation des années précédentes, en regroupant les dépenses réalisées (en investissement et en fonctionnement, dépenses de personnel comprises) par fonctions budgétaires.



**Globalement, de 2010 à 2011, la structure des dépenses réalisées reste stable.**

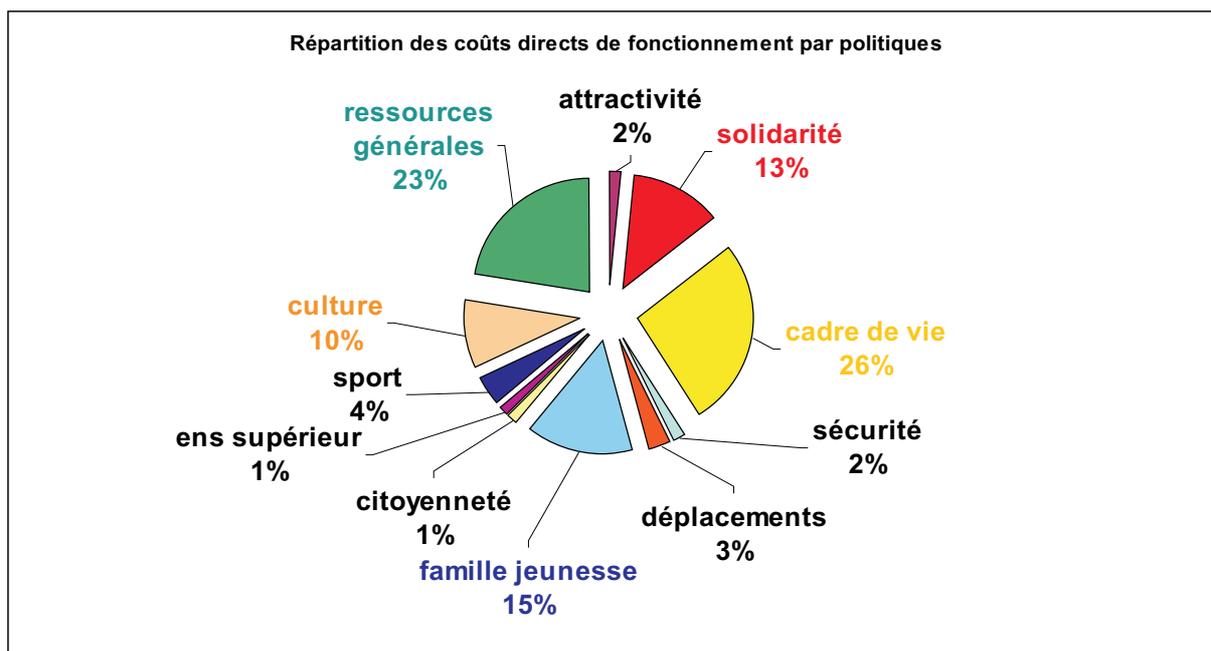
C'est logique, dans la mesure où malgré quelques changements de périmètres, il n'y a pas de bouleversement important dans les compétences exercées par la Ville. Les évolutions en volume et en pourcentage s'expliquent essentiellement par l'accroissement de dépenses d'investissement pour une série d'opérations importantes (détaillées ci-après). Ainsi, l'ensemble «Développement urbain - Cadre de vie - Action économique» reste le premier poste de dépenses de la Ville et évolue de 22,3 % à 24,1 % en raison des grands programmes de travaux réalisés. Le poste «Animation - Culture - Sport et Jeunesse» reste relativement stable en volume mais baisse en pourcentage. L'évolution des dépenses d'investissement d'un exercice sur l'autre explique aussi la diminution relative de l'ensemble «Education - Enseignement - Formation». Quant aux dépenses consacrées à la Santé et aux Interventions Sociales, elles progressent en montant, pour un pourcentage relativement stable.

On peut rappeler à ce stade que si la subvention de la Ville au CCAS a bien nettement augmenté en 2010, elle ne permet qu'imparfaitement de mesurer l'effort de la Ville dans le domaine des politiques sociales ; il faudrait pour cela prendre en compte l'intégralité du budget du CCAS (et pas uniquement la part directement financée par la subvention municipale), ce qui repositionnerait ces politiques parmi les trois premières priorités de la Ville.

La part des services généraux et celle du remboursement des emprunts restent globalement stables en pourcentage. Quant aux budgets annexes, en dépenses comme en recettes, ils varient au rythme des programmes d'investissement, en hausse d'un exercice sur l'autre.

**Pour présenter une autre approche des politiques municipales, une série de retraitements peuvent être effectués pour retirer les dépenses d'investissement qui n'ont pas de caractère régulier et pour aller vers un regroupement des 11 politiques municipales inscrites dans le plan de mandat.**

Le graphique suivant présente **la répartition des charges de fonctionnement réalisées en 2011, par politique publique en regroupant Ville, CCAS et Caisse des Ecoles**. Ne sont pris en compte que les charges directes (sans retraitement des prestations croisées qui peuvent être réalisées par exemple par les services techniques vers les directions opérationnelles).



**Cette présentation permet d'approcher plus précisément les dépenses de «l'ensemble Ville».** Elle est à **prendre avec précaution** toutefois, car même hors dépenses d'investissement, elle suppose des choix d'affectation des dépenses (qui ne peuvent pas être rattachées à deux politiques publiques à la fois, même si nombreuses sont les actions qui participent à plusieurs objectifs à la fois).

Il serait aussi erroné de conclure que l'attractivité et la sécurité par exemple ne représentent que 4 % des dépenses ainsi identifiées. Il faudrait dans le deuxième cas croiser avec les dépenses réalisées pour l'aménagement de la voirie (cadre de vie), au titre du CUCS, de la santé ou de la politique de la Ville (solidarité, famille, jeunesse). De la même façon, la Ville ayant fait le choix de mobiliser des moyens très importants sur le CPER pour la modernisation du patrimoine universitaire, la part consacrée à l'Enseignement Supérieur (en fonctionnement uniquement) est évidemment nettement sous-estimée.

Sous ces réserves méthodologiques et mises à part les ressources générales (moyens partagés ou difficilement affectables spécifiquement à telle ou telle politique), **les trois politiques prioritaires pour la Ville** (mais aussi directement liées à l'exercice de ses compétences) apparaissent comme étant :

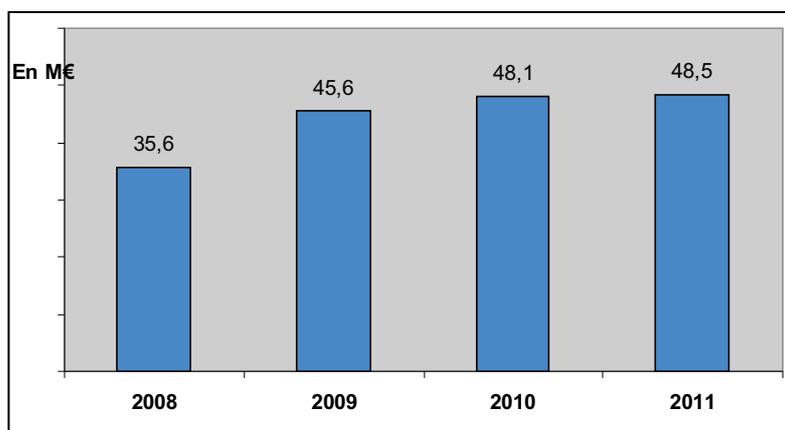
- **Le cadre de vie** (voirie, espaces verts, urbanisme, équipements publics, eau et assainissement, environnement...)
- **La famille et la jeunesse** (petite enfance, écoles, PRE, maisons de quartier...)
- **La solidarité** (politiques sociales, soutien au handicap et aux personnes âgées, vie associative, insertion...)

## 2.2. La politique d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sur le budget principal méritent une attention particulière.

**La priorité donnée à l'investissement et à la mise en œuvre de grands projets se lit clairement dans le Compte Administratif 2011.** Ainsi, les dépenses d'équipement du budget principal, hors travaux en régie, se sont élevées à 46,4 M€, en légère hausse par rapport à 2010 (46,1 M€). **C'est un signe net au service de l'emploi et de la création de richesses**, dans un contexte économique difficile. Cette hausse s'inscrit dans une montée en charge progressive depuis le début du mandat, dans le cadre fixé par la prospective budgétaire.

**Le graphe suivant montre l'évolution depuis 2008 des dépenses d'équipement réalisées, travaux en régie compris.**



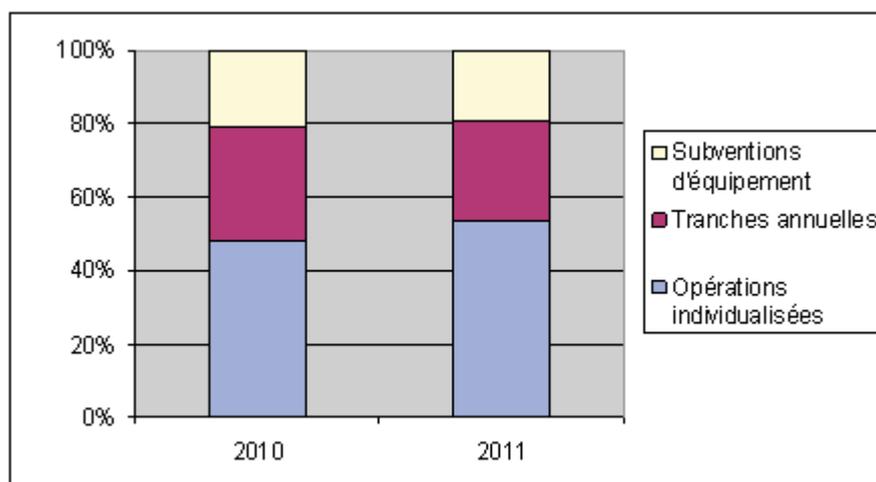
Alors même que 2009 avait été une année exceptionnelle en matière d'investissement (dans le cadre particulier du plan de relance), on peut constater que l'effort ne s'est pas relâché. Bien au contraire : les dépenses d'équipement ont poursuivi leur essor en 2010 et 2011, **avec la montée en puissance du plan de mandat.**

**C'est donc près de 178 M€ que la Ville a investi sur son budget principal depuis 2008, soit en moyenne près de 45 M€/an**, pour les écoles, les crèches, l'aménagement urbain, la culture, le développement touristique, le sport, la voirie... C'est un effort important réalisé sans dégradation de la situation financière de la Ville et dans le cadre d'une politique d'endettement maîtrisée.

S'agissant plus précisément des dépenses d'équipement 2011, elles se répartissent en opérations individualisées pour 24,7 M€, en tranches annuelles et travaux d'économies d'énergie pour 12,8 M€ et en subventions d'équipement à hauteur de 8,9 M€.

Pour mémoire, le BP 2011 prévoyait 23,1 M€ d'opérations individualisées, 13,8 M€ de tranches annuelles et de travaux d'économies d'énergie et 7,9 M€ de subventions d'équipement. **Nous avons donc non seulement tenu nos engagements, mais nous sommes allés au-delà**, notamment grâce à la recherche et à l'optimisation de financements partenariaux pour nos projets. Sur les travaux d'économies d'énergie, le programme de capteurs photovoltaïques (900 K€ prévus au BP 2011) a subi un décalage, du fait du revirement du Gouvernement en 2011 sur les tarifs de vente d'électricité. Cela a amené la Ville à repenser son programme, sans toutefois y renoncer ; il a été engagé en fin d'année 2011 et les travaux d'installation de capteurs photovoltaïques sur la crèche d'Artois et certaines écoles interviendront en 2012.

**Le graphe suivant montre la répartition de l'investissement (hors travaux en régie) aux CA 2010 et 2011 :**



**Les investissements directs représentent ainsi 80 % des dépenses d'équipement.** Ils portent sur les grands projets du Plan Pluriannuel d'Investissement (et notamment pour 2011 sur les aménagements urbains à l'occasion de la construction du Tramway, sur la poursuite des Programmes de Rénovation Urbaines de Planoise et Clairs-Soleils ou encore sur la réhabilitation du patrimoine Vauban), mais aussi sur les travaux de tranches annuelles, peut être moins visibles mais tout aussi essentiels à l'amélioration de la qualité de vie des Bisontins. Ces derniers concernent en effet l'entretien de la voirie et du patrimoine bâti communal, l'amélioration et la préservation des espaces verts et sportifs, les travaux énergétiques, le matériel et le mobilier des crèches, des bibliothèques, des musées, etc.

**L'investissement indirect**, via le versement de subventions d'équipement, est aussi essentiel puisqu'il marque l'engagement de la Ville dans des opérations structurantes partenariales, comme par exemple la réalisation du pôle multimodal Viotte, la Cité des Arts, les équipements universitaires, mais aussi le versement d'aides à l'investissement (par exemple au titre de l'Agenda 21).

**Les priorités affichées par la Ville depuis 2008 sont donc clairement visibles au travers de la lecture des différents comptes administratifs et l'effort d'investissement mérite d'être souligné.** Nous nous y étions engagés pour renforcer l'attractivité de Besançon et du territoire de l'Agglomération, pour accompagner la création d'activités, pour améliorer les services rendus aux habitants et pour tenir notre place de capitale régionale, autant aujourd'hui que demain. **C'est un investissement raisonnable, compatible avec nos priorités en matière de développement durable, porteur de dynamisme et soutien à l'activité.** En investissant, nous améliorons la qualité des services et nous préparons l'avenir, sans tout sacrifier aux grands travaux, pour construire un territoire en mouvement, inscrit dans la perspective de 2030.

## II - Les réalisations du budget 2011

### 1. Les grandes infrastructures

**1.1. L'année 2011 a été marquée par un évènement important pour la Franche-Comté et pour l'Agglomération bisontine : l'arrivée de la grande vitesse et la mise en place du système à deux gares, entre Besançon-Franche-Comté et la gare Viotte.**

Il faut rappeler que c'est un projet majeur sur lequel l'Etat, RFF, la SNCF, les Collectivités Locales, les acteurs socio-économiques se sont mobilisés de longue date. Très clairement, la nouvelle ligne de TGV est une première représentation visible **d'une nouvelle organisation du territoire**, le trait d'union entre grandes Collectivités et la colonne vertébrale des futures coopérations métropolitaines dans lesquelles s'engage la capitale régionale.



Il est sans doute prématuré, à peine 6 mois après l'ouverture de la nouvelle gare, de tirer un bilan complet de la LGV pour Besançon. Différents ajustements se sont avérés nécessaires. La Région et la SNCF sont mobilisées sur ce point. L'ensemble des aménagements périphériques n'est pas encore pleinement opérationnel, même si les grandes lignes sont tracées et les investissements programmés. C'est le cas notamment pour l'environnement immédiat de la gare et pour le système des haltes ferroviaires qui se met progressivement en place.

**N'oublions pas que la LGV est d'abord une formidable opportunité pour les territoires qui savent s'en saisir.** Il n'y a ni effet miracle, ni fatalité. En revanche, la LGV est indiscutablement un élément indispensable d'attractivité pour le projet de développement de l'Agglomération sur lequel nous travaillons depuis quelques années déjà. C'est un atout pour le long terme, un équipement indispensable dans une logique d'aménagement du territoire.

D'ores et déjà, **la nouvelle gare et la liaison avec le Pôle Viotte** reconfigurent l'espace de l'Agglomération sur un axe Nord-Sud, appuyé sur le futur Pôle Multimodal. La Ville se développe progressivement en s'appuyant sur les nouvelles infrastructures de transport indispensables pour construire un vrai développement durable. Il nous faut travailler plus encore sur les complémentarités territoriales, sur l'offre en direction des entreprises, sur l'accueil des populations et des activités nouvelles. Mais la dynamique est en marche et la Ville et le Grand Besançon ont renforcé sur ce point leurs collaborations. La construction de Besançon 2030 intégrera pleinement cette dimension.

Si en 2011, l'Agglomération est intervenue directement dans le financement des infrastructures liées à la LGV, la Ville a concentré ses moyens sur **la première tranche des travaux autour de la gare Viotte** (une subvention d'équipement de 1,1 M€ a été mobilisée). Le projet est global (déplacement du parking, aménagements intermodaux, restructuration du bâtiment voyageurs, création de nouveaux quartiers et de voies nouvelles, réaménagement du parvis en lien avec le chantier Tramway). Les travaux se poursuivront sur plusieurs exercices pour renforcer et repositionner la Gare Viotte dans une offre de transport cohérente.

La Ville et le Grand Besançon ont aussi travaillé très étroitement pour réussir la communication et accompagner la campagne nationale conduite par la Région à l'occasion de l'arrivée de la LGV. L'originalité de la démarche a séduit et contribué à moderniser l'image de notre région. Elle nous a aussi permis de développer une série d'actions destinées à relayer l'intérêt médiatique.

Cet effort de communication sera poursuivi, en liaison avec nos partenaires, l'Office du Tourisme par exemple, mais aussi à l'occasion de vastes opérations, comme par exemple l'accueil du Tour de France en 2012.

En bref, «l'effet TGV» n'existe qu'au travers des axes sur lesquels nous travaillons au plan communautaire : l'aménagement et le développement économique, le développement touristique, l'attractivité, enfin l'aménagement concerté de notre territoire. Et nous ne sommes qu'au début d'un projet de développement ambitieux pour le territoire du Grand Besançon.

**1.2. L'année 2011 a aussi été marquée pour la Ville et pour l'Agglomération, par le démarrage effectif des travaux du Tramway porté par le Grand Besançon.** Le projet a été définitivement approuvé en 2010 par le Conseil Communautaire. L'enquête publique a été concluante et la phase de travaux est désormais bien lancée.

C'est une date importante pour les élus que nous sommes et pour les habitants de l'Agglomération : **le démarrage d'un chantier qui va complètement redessiner la Ville, en renforcer l'attractivité, le dynamisme et la visibilité.** Certes, il ne s'agit pas de minimiser les difficultés et les nuisances causées par un chantier d'une dimension inédite. Mais la Ville et l'Agglomération sont fortement mobilisées pour accompagner les travaux, auprès des riverains et des commerçants impactés par le tracé du Tramway. Force est de constater que l'effort de communication aura été considérable en 2011. Il est très important, pour expliquer et rassurer.

**Nous avons fait le pari que le Tramway sera pour la Ville et pour le Grand Besançon un accélérateur de croissance.** Ce constat, toutes les Agglomérations qui ont construit une telle infrastructure, le font aujourd'hui. L'évolution naturelle de la démographie et des modes de déplacement rend la grande capacité indispensable. La géographie particulière de Besançon permet aisément de constater qu'il est impératif de trouver des solutions qui préservent l'avenir et permettent de maintenir la qualité de vie à laquelle nous sommes attachés.



**En 2011, la Ville a poursuivi une série de travaux de sa responsabilité destinés à accompagner le projet** : dévoiement des réseaux et restructurations urbaines, avancées de programmations s'agissant de la mise à double sens du Boulevard Diderot ou de l'aménagement de l'entrée du CHRU par exemple (tous travaux confondus et hors budgets annexes, 4,8 M€ ont été mobilisés). Le dernier sujet est significatif de l'interaction entre projets : le développement du Pôle Témis Santé, le renforcement de l'attractivité du CHRU, l'ancrage du nouveau quartier des Hauts du Chazal dans le paysage bisontin, l'accompagnement de la restructuration de la Faculté de Médecine avec ses incidences urbanistiques (sites Saint-Jacques et Arsenal) et universitaires (place des étudiants dans la Ville).

**Nous nous appuyons sur une approche globale de l'aménagement de la Ville, mais aussi sur une concertation avec le Grand Besançon et les différents partenaires impliqués dans ces dossiers.** En 2011, la Ville a aussi contractualisé avec l'Agglomération sur les modalités d'accompagnement du projet (une première tranche de 1 M€ de subvention a été versée à la CAGB). Il s'agit de favoriser au maximum les complémentarités et les économies d'échelle. C'est indispensable s'agissant notamment des questions de voirie et de circulation.

Si la construction du Tramway est une vraie opportunité pour le développement de la Ville, c'est aussi dès à présent un moteur d'activité important, dans une période d'incertitudes et de crise économique. En 2011, nous avons travaillé avec l'Agglomération pour que la dimension insertion soit présente dans les différents marchés. Nous avons aussi entrepris une série de démarches auprès des partenaires pour monter un dossier FISAC avec l'Etat, destiné à accompagner les commerçants impactés par le projet. A titre de préfiguration, les premières actions ont démarré début 2012 avec l'extension du dispositif Free Pass.

**D'autres projets urbains ont démarré en 2011/2012 au plus proche de la future ligne de Tramway.** Nous avons déjà évoqué le Pôle Multimodal de Viotte et le Site Saint-Jacques/Arsenal pour lequel une série d'études est programmée. Nous travaillons aussi avec l'Agglomération à la création de la voie en site propre qui reliera Viotte, le Pôle sportif Léo Lagrange et le site universitaire de la Bouloie. Nous sommes engagés enfin dans la construction de l'éco quartier des Vaîtes (cf. ci-après) et nous préparons l'élaboration d'un projet de développement sur la Grette.

## **2. Une Ville équilibrée au sein de l'Agglomération**

2.1. En 2011, la Ville a continué également à s'investir dans une série de programmes d'aménagement urbain importants.



**Les PRU de Planoise et de Clairs-Soleils** ont mobilisé respectivement près de 1,2 M€ et de 2,2 M€. Les réalisations sont désormais clairement visibles, comme d'ailleurs la cohérence globale de ces programmes qui participent dans leur ensemble à redynamiser des quartiers, par l'amélioration des conditions et du cadre de vie, par le traitement des questions de logement, par le souci porté au maintien et au développement de l'activité économique. Sur Planoise, les interventions de la Ville ont concerné la Crèche Ile de France, l'Ilot Ouest, le site Tripode et le programme de logement mené par GBH. Sur Clairs-Soleils, la Ville est intervenue pour le rachat d'espaces publics, au titre des équipements publics (crèche) et dans le domaine du logement.

**En 2011, nous avons aussi finalisé l'opération du 6 rue de la Madeleine** qui connaît un démarrage opérationnel en 2012. Pour la Ville, l'opération est globalement équilibrée à hauteur de 1,8 M€. La Ville a apporté le foncier et se verra restituer des espaces publics, une série de locaux. Il est surtout prévu la livraison d'un ensemble de logements et de locaux d'activité prochainement desservis par le Tramway, ainsi que la réalisation du parking Griffon. L'objectif est de constituer sur le quartier un nouveau Pôle d'attractivité, dans un schéma global qui englobera le 6 rue de la Madeleine, le site Champrond, la rue Battant et la Maison du Peuple.

**Quant au projet des Passages Pasteur, il connaît désormais une avancée régulière.** La Ville y est intervenue à hauteur de 3,1 M€ en 2011. Après les fouilles, les travaux du parking ont démarré. Le désamiantage des locaux de Monoprix est désormais programmé, comme les phases de réalisation et de commercialisation des locaux d'habitation et des surfaces commerciales. Le projet se construit sur l'axe du Tramway et permettra de renforcer le centre-ville en confortant sa dimension commerciale.

Enfin, la Ville s'est résolument engagée en 2011 dans deux projets majeurs de ce mandat : **la construction des premiers éco quartiers de Besançon**, sur le site de l'ancienne Caserne Vauban et sur le secteur des Vaïtes.

**Le projet de reconversion de la Caserne Vauban** a été établi avec l'atelier d'architecture de Nicolas MICHELIN et labellisé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le portage est assuré par l'Etablissement Public Foncier du Doubs. Nous travaillons à concilier qualité environnementale, construction d'un nouveau quartier, réalisation d'espaces ouverts, équilibre entre logements et services. Le site présente un intérêt stratégique pour la Ville et la réalisation du projet est particulièrement attendue.

**L'écoquartier des Vaïtes est aussi un projet majeur.** Nous l'avons construit avec le Cabinet GRETHER en respectant les caractéristiques propres des lieux. Dès le départ notre ambition a été forte pour l'Est bisontin, entre habitat, circulations douces et valorisation du site. La création de la ZAC permet désormais d'envisager les phases opérationnelles. Le passage du tramway au sein de ce nouvel éco quartier permettra de le relier aux différents Pôles de la Ville tout en garantissant le maintien de sa spécificité. Les nombreuses discussions menées sur place avec les habitants en 2011 ont permis d'éclairer le projet et de le faire partager.

Ces différents projets d'urbanisme, même sur des échelles de temps différentes participent à la construction d'une Ville équilibrée. C'est le choix d'une approche dynamique dans le respect des principes qui guident notre action et qui sont inscrits dans le PLU.

**2.2. L'aménagement de la Ville, c'est aussi une série de réalisations positionnées dans les quartiers et constituant autant de points d'appui pour les politiques municipales.** Plusieurs exemples peuvent être mis en avant.

En 2011, nous avons poursuivi le confortement du Pôle Sportif constitué autour du secteur Léo Lagrange avec la requalification de certains espaces périphériques, le regroupement du service des Sports et l'élaboration d'un nouveau projet de chaufferie bois sur le site de Mallarmé.

**Un autre ensemble stratégique est constitué autour des implantations de l'Université.**

En 2011, la Ville a mobilisé près de 1,7 M€ au titre de ses engagements dans le cadre du CPER pour la réalisation de l'UFR Médecine Pharmacie, le restaurant universitaire de la Bouloie et la rénovation de la Cité Universitaire Canot. Elle a continué à travailler avec l'Université sur son projet de schéma immobilier ainsi que sur deux opérations : la Maison des Sciences de l'Homme sur le site de l'Arsenal et le projet de BUBM actuellement en phase d'étude. En lien avec l'Agglomération, la Ville a aussi soutenu les initiatives de rapprochements entre les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne, en s'associant au PRES. Les initiatives et projets labellisés en 2011 et 2012 démontrent toute la qualité de notre recherche, dans un domaine complexe et fortement générateur d'enjeux pour le territoire.



**Sur le territoire bisontin, 2011 a vu aussi se mettre en place un nouvel ensemble, celui du Pôle Culturel constitué autour de la Rodia, de la friche culturelle et de la future Cité des Arts,**

associant le Grand Besançon et la Région. Près de 1,1 M€ ont été consacrés à ce dernier projet. Pour la Ville, c'est la marque d'une nouvelle ambition sur un site qui était encore récemment une friche industrielle en entrée de Ville. Nous avons décidé de réaliser conjointement avec le Grand Besançon une étude destinée à cerner, pour les valoriser, les synergies et les atouts de ce nouvel ensemble. Cet aménagement va s'intégrer dans le projet global de reconquête des Prés de Vaux, pour redessiner une nouvelle image de Besançon, une Ville où la qualité des espaces est une marque de fabrique reconnue.

**En 2011, la Ville est aussi intervenue sur différents quartiers.** En cohérence avec les ambitions du PRU, nous avons travaillé avec nos partenaires pour réaménager les accès de la zone de Châteaufarine. Dans le cadre du PAE, l'investissement de la Ville a représenté 1,2 M€. Une réflexion a été menée avec la SAIEMB IE sur Cassin pour travailler à la redynamisation du Centre Commercial, en améliorant les modalités de gestion de l'ensemble immobilier, la rationalisation des espaces et en travaillant à la qualité des stationnements. La mobilisation de partenaires privés reste une priorité, malgré un contexte économique peu favorable.

La redynamisation des quartiers c'est aussi **le projet de réhabilitation de Fontaine-Ecu.** La Ville et le CCAS sont associés au projet des bailleurs sociaux. Une étude sur le secteur permettra de positionner l'intervention de la Ville et de renforcer les complémentarités avec les autres intervenants publics. Nous avons aussi pris l'engagement de la réalisation **d'une opération globale sur le secteur de Palente Orchamps.** La réalisation opérationnelle du projet se prolongera jusqu'en 2017 selon quatre axes : la requalification et le prolongement de la rue Chopin, le renforcement de la Place des Tilleuls et la rénovation des différents équipements publics, la réalisation d'une antenne sociale mutualisée sur les Orchamps avec le Département et enfin la livraison d'une nouvelle salle de quartier sur Jean Zay.

Ces différentes opérations participent d'une cohérence globale. Les grandes opérations inscrites sur la durée et la construction de nouveaux quartiers ne se font pas au détriment de la restructuration des quartiers plus traditionnels ou de la requalification des équipements publics. Il s'agit d'une politique équilibrée d'investissements, complétée par les interventions habituelles de la Ville au titre des tranches annuelles. A titre d'exemple, les interventions sur le seul patrimoine bâti ont représenté 3,9 M€. Et les dépenses réalisées en matière de voirie et d'éclairage public se sont élevées à 3,8 M€.

### 3. Les politiques sociales et la culture

3.1. **La dimension sociale constitue un aspect majeur de nos politiques.** En 2011, les indicateurs économiques et sociaux apparaissaient alarmants. Nous avons vu en 2012, lors de l'examen de l'Analyse des Besoins Sociaux que le mouvement a plutôt tendance à s'accélérer dans un contexte marqué par un accroissement important du chômage. Dès 2011, nous avons fait le choix d'une augmentation de la subvention votée au CCAS (+ 1,5 %) pour accompagner les efforts d'adaptation et de réorganisation menés par ce dernier.

**Le CCAS constitue en effet l'opérateur social des politiques municipales.** Il porte les choix des élus qui siègent à son Conseil d'Administration mais il est amené aussi à partager les règles de gestion fixées aux services municipaux. C'est d'ailleurs ces efforts constants et la mobilisation de nos partenaires qui ont permis ces dernières années de ne pas réduire de façon drastique les prestations réalisées, tout en maîtrisant le niveau de la subvention de la Ville (9,5 M€ en 2011).

**En 2011, le CCAS a continué à se mobiliser sur les priorités de l'urgence sociale,** notamment autour des problématiques d'hébergement. Malgré une forte pression extérieure, confronté à des situations douloureuses et particulièrement difficiles l'année dernière, le CCAS (et ses différents services, le Forum notamment) a su répondre aux attentes des populations en difficulté. La question de l'alimentation a particulièrement mobilisé les énergies, notamment avec l'ouverture des nouveaux locaux de la Boutique Jeanne Antide. Les questions de santé pour les personnes vulnérables ont fait également l'objet d'une priorité.

**Pour répondre à la crise, le CCAS a par ailleurs continué à diversifier son dispositif d'aides financières.** Les politiques d'insertion ont été poursuivies notamment avec le Département (Pacte Territorial d'Insertion et RSA). Le sujet de la précarité énergétique a aussi donné lieu à une série d'interventions et à une réflexion commune avec la Ville. Et la question du surendettement a été choisie comme axe de travail dans le cadre de l'ABS.

**Au titre de l'autonomie,** 2011 a été consacré à la réorganisation du système d'aides à domicile. Au plan national comme au plan local, l'équilibre financier de ce type de prestation, les conditions de travail des personnels et l'évolution des prises en charge sont particulièrement délicats. On ne peut que regretter que la logique comptable s'impose, alors que l'Etat devrait faire valoir la solidarité nationale auprès de nos aînés. Dans ce contexte difficile, la Ville et le CCAS ont choisi la voie de la rigueur mais aussi de l'écoute des personnels pour aboutir à une série d'accords partagés.



**S'agissant des personnes âgées, la Ville continue à s'appuyer sur la Maison des Seniors,** mais aussi à travailler à l'amélioration des conditions d'accueil dans les Logements-Foyers. La question du vieillissement apparaît de plus en plus comme une question de société majeure pour les prochaines années. Nous l'intégrerons avec le Grand Besançon dans les réflexions sur Besançon 2030, pour transformer ce fait démographique en atout pour la Ville, en particulier dans le cadre de «Besançon, Ville amie des aînés».

**Dans le domaine du handicap**, les derniers mois ont été particulièrement difficiles avec l'incendie intervenu au CHAT. C'est l'occasion, une nouvelle fois, de rendre hommage à l'ensemble des personnels qui sont intervenus pour faire face à cette situation exceptionnelle, trouver des solutions et assurer la continuité des activités, en accompagnant les travailleurs handicapés. Au-delà de cet événement, l'année 2011 a été consacrée à travailler à l'évolution de la structure du CHAT, avec l'ARS et le Département pour pérenniser les politiques qui y sont menées, dans l'intérêt des travailleurs handicapés. Au final, cette évolution devrait être profitable pour tous, avec les garanties apportées à la Ville par le Département.

Enfin la Ville a poursuivi sa politique pluriannuelle d'accessibilité. 0,2 M€ de crédits spécifiques ont été mobilisés venant s'ajouter aux différentes dépenses incluses dans les opérations individualisées et les tranches annuelles.

**3.2. Dans le domaine culturel, les politiques municipales s'inscrivent dans le schéma pluriannuel qui a été approuvé par le Conseil Municipal.** Elles s'articulent autour de plusieurs axes : créer et diffuser, conserver et transmettre, élargir et promouvoir.



**2011 a été marquée par un événement important : la livraison de La Rodia.**

En début d'année, la Ville a mobilisé 1 M€ sur l'opération. Aujourd'hui, ce nouvel équipement est pleinement inscrit dans le paysage culturel bisontin, avec une programmation et une fréquentation supérieures aux premières estimations. Avec la labellisation Musiques Actuelles, c'est un outil complet, en complémentarité avec le Bastion, que propose la Rodia en direction des créateurs, mais aussi du public bisontin et extrabisontin. En tête de pont du nouveau quartier culturel et dans un site exceptionnel, l'équipement est une réussite.

A proximité immédiate, sur les Prés de Vaux, nous avons aussi ouvert en 2011 **la fabrique culturelle sur le site de l'ancienne usine Superior**. Il s'agit d'une nouvelle pépinière de talents, d'un lieu destiné à encourager l'échange et la création avec l'ensemble des acteurs de la scène culturelle. Parmi ceux-ci, l'ancienne ERBA transformée en EPCC et en Institut Supérieur des Beaux-Arts joue un rôle de plus en plus important. C'est avec l'ISBA, que nous allons travailler à la mise en place d'ateliers d'artistes sur le site de l'ancienne caserne Vauban et à construire une nouvelle offre en matière d'art contemporain avec l'ensemble des intervenants locaux (notamment la Région, au sein de la future Cité des Arts et de Culture).

**Depuis le début du mandat, nous avons fortement pesé sur les choix et travaillé à construire une offre culturelle diversifiée, élargie à tous les publics et de qualité.** Cela passe par un redimensionnement des acteurs et dans certains cas par des évolutions de structures. Ainsi, les choix posés en 2011 avec le Ministère de la Culture et partagés avec les autres collectivités locales, nous ont amenés à préparer de nouveaux rapprochements. Le principe en a été acté entre les scènes du Théâtre de l'Espace à Planoise et du Théâtre Musical Ledoux. En mutualisant les moyens et en favorisant les complémentarités, sans perdre ni la spécificité ni la richesse de chaque structure, il s'agit de construire un nouvel ensemble significatif. Dans un autre domaine, nous travaillons au développement du nouvel orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté, dont la montée en puissance est aussi programmée. Ainsi, progressivement, nous participons à doter Besançon et son Agglomération de structures capables de porter une réelle ambition culturelle.

**La Ville est aussi engagée dans un vaste projet, celui de la rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Il est inscrit pour près de 10 M€ au PPI** et nous engage sur plusieurs années, pour mettre en valeur les remarquables collections de nos musées. Le premier acte de cette opération a été réalisé avec l'inscription des moyens nécessaires à l'acquisition du site de Port-Citeaux, qui va devenir le lieu unique de stockage des collections municipales (la vente a été réalisée début 2012). Ce choix validé par les services de la DRAC va permettre de traiter une question récurrente, celle des réserves, qui conditionne la suite du projet. En aménageant ce nouveau site, la Ville pourra optimiser des lieux aujourd'hui dispersés, rationaliser les coûts et renforcer les conditions de sécurité.

**En 2011, nous avons aussi poursuivi notre politique de réhabilitation et de gestion du patrimoine bisontin** avec plusieurs opérations importantes : le programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine Vauban (1,5 M€ ont été mobilisés en 2011, notamment sur le Front Saint-Etienne et les remparts de la Gare d'Eau), les travaux sur l'église de la Madeleine et sur la Porte Noire (pour près de 0,8 M€ au total), la formalisation du projet de Maison Victor Hugo. L'élaboration du projet, la libération des lieux et les négociations avec les différents partenaires ont significativement avancé en 2011. Enfin, dans le domaine de la culture scientifique, des décisions majeures ont été prises pour travailler au dimensionnement du futur projet de plateforme botanique et son inscription dans le prochain CPER.

L'année 2011 a aussi représenté une année de démarrage pour le nouvel établissement public Citadelle - Patrimoine mondial. Si les résultats de l'année sont positifs en termes de fréquentation touristique notamment, la charge de travail représentée par la constitution de la nouvelle structure n'a pas permis de déployer complètement le programme prévu dès 2011 (pour mémoire, l'aide inscrite au BP s'établissait à 3,3 M€ en fonctionnement et à 254 K€ en investissement).

#### **4. L'énergie, l'environnement et la qualité de la vie**

**4.1. La Ville, comme l'Agglomération, est fortement engagée dans le second Programme de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial** qui en constitue une déclinaison. Nous nous inscrivons dans un processus initié par la signature de la Convention Européenne des Maires, qui doit mobiliser toutes les délégations et toutes les politiques publiques municipales.



En 2010, nous avons innové avec l'expérimentation d'un nouveau dispositif, celui d'un **emprunt spécifique Economies d'Energie**. Dès la première année, il aura permis d'accélérer significativement le programme du renouvellement des lanternes de l'éclairage public, avec une idée simple : garantir le remboursement de l'emprunt par les économies réalisées. Nous avons poursuivi cette démarche et choisi de l'étendre à d'autres types d'investissements plus complexes, notamment le photovoltaïque. Le montage du dossier a été plus difficile, moins en raison des études techniques nécessaires que du calcul des temps de retour dans un contexte fluctuant, l'Etat ayant remis en cause certains engagements de rachat de l'électricité produite. Malgré tout, le programme a commencé à se déployer et sera totalement réalisé en 2012.

**Dans le domaine de l'énergie**, la Ville a continué sa politique d'accompagnement, de sensibilisation et d'investissements, en mobilisant 375 K€ au titre des énergies renouvelables et 430 K€ sur les tranches annuelles correspondantes. La modernisation des installations et le développement des chaufferies bois est une priorité. Le Conseil Municipal s'est aussi prononcé favorablement sur le principe de la construction d'une nouvelle chaufferie sur la zone des Hauts du Chazal, pour accompagner le développement du site, en continuant à garantir l'accès à une énergie peu chère et de qualité pour les ménages de Planoise, qui bénéficient du réseau de chaleur ; le choix du projet et la conclusion des marchés sont intervenus en 2012.

**La Ville continue par ailleurs à apporter une attention particulière à la qualité de son patrimoine environnemental et écologique.** Nous sommes engagés dans une série de programmes pluriannuels. En 2011, près de 0,8 M€ ont été mobilisés en tranches annuelles au titre des espaces verts et près de 350 K€ pour les collines, les parcs et jardins et les jardins familiaux. On peut citer les aménagements paysagers square Jean Wyrsh, rue Brulard, rue de Trey, square des Torcols. La Ville est aussi intervenue sur le parc urbain ou pour poursuivre la mise en valeur paysagère du patrimoine Vauban. La restauration des anciens vergers, la création de la vigne municipale, la protection des espaces ou la mise en valeur de la forêt de Chailluz constituent autant de priorités. Au-delà, nous sommes aussi très attentifs à la dimension sociale que ces travaux peuvent représenter, soit par leur dimension citoyenne (entretien et nettoyage des espaces publics), soit par le recours à des structures spécialisées (régie des quartiers) et entreprises d'insertion, aux côtés des services municipaux.

**Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement**, la régie municipale a continué ses missions de base au service des Bisontins : la délivrance d'une eau de qualité à un prix avantageux (2,36 € TTC/m<sup>3</sup>), l'entretien et la modernisation du réseau, l'accompagnement des grands travaux réalisés sur la Ville.

Pour l'eau, parmi les principales réalisations on peut citer la finalisation et l'ouverture du réservoir du Grand Désert, la télégestion des installations, le démarrage du projet de rénovation de l'usine de Chenecey-Buillon, la liaison établie avec le forage de Novillars. A ces grands dossiers, il faut ajouter les renouvellements et réalisations des conduites. Dans le domaine de l'assainissement, un projet de site a été réalisé sur Port Douvot. C'est un projet sur 4 ans qui va se déployer progressivement. En 2011, 1 527 mètres de réseau ont été réhabilités ou renforcés. Le volume d'eau potable produit sur 12 mois a été de 8 070 000 m<sup>3</sup> et 10 673 000 m<sup>3</sup> d'eau ont été épurés.

**L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une stratégie globale de valorisation de notre environnement et de recherche constante de la qualité.** C'est un atout pour notre territoire d'aujourd'hui mais aussi un enjeu à échéance de 2030. C'est ce qui motive notre recherche d'exigence et de certification (dans le domaine de l'eau et de l'assainissement mais aussi en matière énergétique avec l'Européan Energy Award).

**4.2. La qualité de la vie pour tous, c'est aussi l'amélioration et le développement de toute une série de services qui sont au cœur de l'action municipale.**

**Ainsi la Ville reste fortement impliquée dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance.** Le service municipal c'est 28 écoles élémentaires, 37 maternelles, 661 places de crèches et 88 places en halte-garderie, sur l'ensemble de la Ville. En 2011, nous avons poursuivi le programme pluriannuel de travaux dans les différents bâtiments pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des professionnels. Parmi les principales réalisations on peut citer : les travaux de construction de la crèche Ile de France rue d'Artois, la réalisation de la nouvelle crèche des Clairs-Soleils, les travaux sur l'école Champrond. Une série d'actions a aussi permis d'améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement des enfants au sein de la restauration scolaire. Et un travail spécifique a été mené pour améliorer encore la qualité des services rendus en direction de la petite enfance. La Ville travaille à la coordination de l'offre ; la mise en place de nouvelles dispositions interviendra en 2012.



La Ville a aussi poursuivi son partenariat avec la CAF pour la labellisation de nouvelles structures. Une attention particulière a été portée pour soutenir nos partenaires, établissements et maisons de quartier. L'engagement de la Ville au sein du CUCS, ce sont 12 partenaires et près de 300 projets portés par plus de 100 structures différentes. En 2011, nous avons surtout travaillé à renforcer les liens entre les politiques menées par les différentes délégations et par le CCAS pour démultiplier nos interventions, au plus près des besoins des habitants. Dans un contexte effectif de désengagement de l'Etat, alors que les crédits nationaux sont en baisse et les associations fragilisées, il est important de réaffirmer notre soutien à cette politique. Il est important aussi de faire confiance à nos concitoyens, aux initiatives de terrain et aux jeunes, pour renforcer le lien social et la reconnaissance de tous. Nous sommes convaincus qu'une autre politique de la Ville et des quartiers est nécessaire. Elle doit s'appuyer sur le tissu local et l'engagement de tous, en mobilisant nos partenaires et les adjoints de quartiers.

**La qualité de la vie c'est aussi la garantie apportée aux habitants du respect de leur droit à la tranquillité publique.** Il ne s'agit pas pour la Ville de se substituer à l'Etat et d'assumer des responsabilités qui ne sont pas les siennes. La sécurité publique est une prérogative régaliennne et doit le rester. La tentation du retrait de l'Etat et du transfert de charges est une conséquence des politiques brutales de Révision des Politiques Publiques. Nous sommes pour le pragmatisme, l'éducation et la concertation. La Ville a ainsi poursuivi en 2011 le partenariat entre Police Municipale et Police Nationale, le dispositif des correspondants de nuit, mis en place une expérimentation de médiateurs de jour et travaillé sur l'opportunité du développement de la vidéosurveillance sur l'espace public.

**Dans tous les cas, nous travaillons avec les associations, les représentants des habitants (CCH) et les bailleurs sociaux.** Une telle approche est nécessairement transversale. Elle doit aussi être capable d'offrir des activités et des réponses à toutes les classes d'âges. «Energie jeunes» est un exemple de notre implication sur le terrain. Le choix de travailler sur un programme pluriannuel de modernisation des équipements sportifs constitue un autre exemple. Nous sommes désormais engagés dans un programme pluriannuel inscrit au PPI. Le plus gros investissement réalisé en 2011 a concerné la patinoire La Fayette (640 K€ dépensés sur l'exercice). Nous avons aussi lancé les projets de réfection du complexe sportif de Rosemont, celui du nouveau stade de rugby des Orchamps et du site des Torcols. Viennent s'ajouter à cela les interventions plus traditionnelles sur tranches annuelles.

**Enfin, en 2011, nous avons poursuivi les opérations destinées à améliorer l'accueil du public et la qualité des services publics délivrés.** Cela passe par le rapprochement des traitements de demandes d'inscription pour l'éducation et la petite enfance, mais aussi par l'aménagement du nouveau bâtiment de la rue Sancey (qui permet de rationaliser l'occupation de différents sites). Enfin, un projet majeur a démarré en 2011, celui de la reconfiguration de l'accueil du rez-de-chaussée du Centre Administratif Municipal. Il permettra de moderniser un lieu qui est celui qui reçoit aujourd'hui le plus de Bisontines et de Bisontins. La reconfiguration des locaux est complétée par la modernisation des outils, la mise en place du nouveau portail Besançon e moi par exemple.

## III - Les données budgétaires et la situation financière de la Collectivité

## 1. Les résultats du budget général

## BUDGET GENERAL - RECETTES REELLES - REPARTITION PAR BUDGETS ET PAR SECTIONS

	2010			2011		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	60 736 551,00	32 829 108,89	24 381 496,00	67 814 908,00	32 565 152,60	24 442 419,00
Fonctionnement	172 960 522,00	175 833 550,71	0,00	179 714 004,79	187 360 613,33	0,00
	<b>233 697 073,00</b>	<b>208 662 659,60</b>	<b>24 381 496,00</b>	<b>247 528 912,79</b>	<b>219 925 765,93</b>	<b>24 442 419,00</b>
<i>Gestion active dette</i>	<i>50 328 813,00</i>	<i>45 742 654,00</i>	<i>0,00</i>	<i>46 247 713,00</i>	<i>42 335 800,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autofinancement N-1</i>	<i>17 365 435,72</i>	<i>17 365 435,72</i>	<i>0,00</i>	<i>18 648 775,83</i>	<i>18 648 775,83</i>	<i>0,00</i>
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>301 391 321,72</b>	<b>271 770 749,32</b>	<b>24 381 496,00</b>	<b>312 425 401,62</b>	<b>280 910 341,76</b>	<b>24 442 419,00</b>
Investissement	5 097 371,00	3 303 766,52	1 793 604,00	7 024 172,36	4 046 143,25	2 938 527,00
Fonctionnement	9 658 030,76	9 195 907,60	0,00	8 854 125,88	8 754 707,76	0,00
<b>EAU</b>	<b>14 755 401,76</b>	<b>12 499 674,12</b>	<b>1 793 604,00</b>	<b>15 878 298,24</b>	<b>12 800 851,01</b>	<b>2 938 527,00</b>
Investissement	7 513 907,00	4 796 330,06	2 711 647,00	10 253 682,00	4 294 067,95	5 421 998,00
Fonctionnement	12 650 301,41	12 302 829,44	0,00	12 155 157,08	12 139 605,68	0,00
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>20 164 208,41</b>	<b>17 099 159,50</b>	<b>2 711 647,00</b>	<b>22 408 839,08</b>	<b>16 433 673,63</b>	<b>5 421 998,00</b>
Investissement	5 342 623,00	4 310 257,41	838 251,00	4 690 758,36	2 768 750,40	1 628 804,00
Fonctionnement	814 574,61	1 375 032,84	0,00	1 486 850,61	1 554 904,59	0,00
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>	<b>6 157 197,61</b>	<b>5 685 290,25</b>	<b>838 251,00</b>	<b>6 177 608,97</b>	<b>4 323 654,99</b>	<b>1 628 804,00</b>
Investissement	8 059,00	3 059,00	5 000,00	24 647,00	15 078,99	0,00
Fonctionnement	1 237 525,00	1 082 589,92	0,00	2 565 653,11	1 807 396,07	0,00
<i>Autofinancement N - 1</i>	<i>39 452,47</i>	<i>39 452,47</i>	<i>0,00</i>	<i>32 821,34</i>	<i>32 821,34</i>	<i>0,00</i>
<b>ARCHEOLOGIE PREVENTIVE</b>	<b>1 285 036,47</b>	<b>1 125 101,39</b>	<b>5 000,00</b>	<b>2 623 121,45</b>	<b>1 855 296,40</b>	<b>0,00</b>
Investissement	105 353,08	105 352,26	0,00	108 405,43	108 405,23	0,00
Fonctionnement	628 315,16	587 825,59	0,00	602 025,79	668 739,59	0,00
<b>SSADPA</b>	<b>733 668,24</b>	<b>693 177,85</b>	<b>0,00</b>	<b>710 431,22</b>	<b>777 144,82</b>	<b>0,00</b>
Investissement	119 558,73	113 588,73	0,00	182 625,83	178 595,83	0,00
Fonctionnement	574 455,00	525 630,66	0,00	572 621,00	519 780,25	0,00
<b>FORETS</b>	<b>694 013,73</b>	<b>639 219,39</b>	<b>0,00</b>	<b>755 246,83</b>	<b>698 376,08</b>	<b>0,00</b>
Investissement	66 199,00	0,00	66 199,00	66 199,00	0,00	66 199,00
Fonctionnement	92 292,49	26 093,95	66 198,54	92 292,49	26 093,95	66 198,54
<b>ZA CHAMPS MONTANTS</b>	<b>158 491,49</b>	<b>26 093,95</b>	<b>132 397,54</b>	<b>158 491,49</b>	<b>26 093,95</b>	<b>132 397,54</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	202 944,80	3 957,80	198 987,00	302 944,80	3 957,80	298 987,00
<b>ZA EDISON</b>	<b>202 944,80</b>	<b>3 957,80</b>	<b>198 987,00</b>	<b>302 944,80</b>	<b>3 957,80</b>	<b>298 987,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	741 900,00	0,00	741 900,00	741 900,00	0,00	741 900,00
<b>ZA Madeleine BRES</b>	<b>741 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>741 900,00</b>	<b>741 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>741 900,00</b>
Investissement	18 253 070,81	12 632 353,98	5 414 701,00	22 350 489,98	11 411 041,65	10 055 528,00
Fonctionnement	26 600 339,23	25 099 867,80	1 007 085,54	27 373 570,76	25 475 185,69	1 107 085,54
	<b>44 853 410,04</b>	<b>37 732 221,78</b>	<b>6 421 786,54</b>	<b>49 724 060,74</b>	<b>36 886 227,34</b>	<b>11 162 613,54</b>
<i>Autofinancement N-1</i>	<i>39 452,47</i>	<i>39 452,47</i>	<i>0,00</i>	<i>32 821,34</i>	<i>32 821,34</i>	<i>0,00</i>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>44 892 862,51</b>	<b>37 771 674,25</b>	<b>6 421 786,54</b>	<b>49 756 882,08</b>	<b>36 919 048,68</b>	<b>11 162 613,54</b>
Investissement	78 989 621,81	45 461 462,87	29 796 197,00	90 165 397,98	43 976 194,25	34 497 947,00
Fonctionnement	199 560 861,23	200 933 418,51	1 007 085,54	207 087 575,55	212 835 799,02	1 107 085,54
	<b>278 550 483,04</b>	<b>246 394 881,38</b>	<b>30 803 282,54</b>	<b>297 252 973,53</b>	<b>256 811 993,27</b>	<b>35 605 032,54</b>
<i>Gestion active dette</i>	<i>50 328 813,00</i>	<i>45 742 654,00</i>	<i>0,00</i>	<i>46 247 713,00</i>	<i>42 335 800,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autofinancement N-1</i>	<i>17 404 888,19</i>	<i>17 404 888,19</i>	<i>0,00</i>	<i>18 681 597,17</i>	<i>18 681 597,17</i>	<i>0,00</i>
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>346 284 184,23</b>	<b>309 542 423,57</b>	<b>30 803 282,54</b>	<b>362 182 283,70</b>	<b>317 829 390,44</b>	<b>35 605 032,54</b>

## BUDGET GENERAL - DEPENSES REELLES - REPARTITION PAR BUDGET ET PAR SECTION

	2010			2011		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	85 849 045,00	57 133 303,28	25 348 725,00	92 183 735,00	57 933 591,09	28 270 774,00
Fonctionnement	147 848 028,00	142 049 384,53	0,00	155 345 177,79	149 613 285,56	0,00
	<b>233 697 073,00</b>	<b>199 182 687,81</b>	<b>25 348 725,00</b>	<b>247 528 912,79</b>	<b>207 546 876,65</b>	<b>28 270 774,00</b>
<i>Gestion active dette (GAD)</i>	<i>50 328 813,00</i>	<i>45 742 654,00</i>	<i>0,00</i>	<i>46 247 713,00</i>	<i>42 335 800,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autofinancement N-1</i>	<i>17 365 435,72</i>	<i>17 365 435,72</i>	<i>0,00</i>	<i>18 648 775,83</i>	<i>18 648 775,83</i>	<i>0,00</i>
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>301 391 321,72</b>	<b>262 290 777,53</b>	<b>25 348 725,00</b>	<b>312 425 401,62</b>	<b>268 531 452,48</b>	<b>28 270 774,00</b>
Investissement	6 978 991,00	4 149 657,83	2 424 686,00	8 983 351,00	5 285 450,54	3 213 984,00
Fonctionnement	7 759 420,00	7 118 892,05	0,00	6 349 905,00	6 051 943,70	0,00
<b>EAU</b>	<b>14 738 411,00</b>	<b>11 268 549,88</b>	<b>2 424 686,00</b>	<b>15 333 256,00</b>	<b>11 337 394,24</b>	<b>3 213 984,00</b>
Investissement	11 942 847,00	7 579 830,58	4 030 162,00	15 289 962,00	9 097 013,62	5 576 193,00
Fonctionnement	5 787 030,00	5 018 822,84	0,00	6 306 886,00	5 493 478,58	0,00
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>17 729 877,00</b>	<b>12 598 653,42</b>	<b>4 030 162,00</b>	<b>21 596 848,00</b>	<b>14 590 492,20</b>	<b>5 576 193,00</b>
Investissement	4 435 475,00	1 661 951,65	1 588 966,00	3 956 202,00	1 410 364,34	2 543 573,00
Fonctionnement	322 663,00	293 988,05	0,00	341 139,00	266 118,55	0,00
	4 758 138,00	1 955 939,70	1 588 966,00	4 297 341,00	1 676 482,89	2 543 573,00
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>980 857,58</i>	<i>980 857,58</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>	<b>5 738 995,58</b>	<b>2 936 797,28</b>	<b>1 588 966,00</b>	<b>4 297 341,00</b>	<b>1 676 482,89</b>	<b>2 543 573,00</b>
Investissement	58 228,00	57 944,46	0,00	57 657,00	53 580,05	0,00
Fonctionnement	1 187 356,00	898 591,35	0,00	2 393 530,00	1 483 754,27	0,00
	1 245 584,00	956 535,81	0,00	2 451 187,00	1 537 334,32	0,00
<i>Autofinancement N - 1</i>	<i>39 452,47</i>	<i>39 452,47</i>	<i>0,00</i>	<i>37 821,34</i>	<i>37 821,34</i>	<i>0,00</i>
<b>ARCHEOLOGIE PREVENTIVE</b>	<b>1 285 036,47</b>	<b>995 988,28</b>	<b>0,00</b>	<b>2 489 008,34</b>	<b>1 575 155,66</b>	<b>0,00</b>
Investissement	33 326,00	25 981,46	7 344,00	35 512,00	8 785,07	0,00
Fonctionnement	587 717,00	536 934,17	0,00	567 301,00	556 842,98	0,00
<b>SSADPA</b>	<b>621 043,00</b>	<b>562 915,63</b>	<b>7 344,00</b>	<b>602 813,00</b>	<b>565 628,05</b>	<b>0,00</b>
Investissement	241 589,73	68 962,90	52 041,00	306 624,83	75 545,67	177 526,00
Fonctionnement	446 454,00	391 660,66	0,00	448 622,00	391 757,72	0,00
<b>FORETS</b>	<b>688 043,73</b>	<b>460 623,56</b>	<b>52 041,00</b>	<b>755 246,83</b>	<b>467 303,39</b>	<b>177 526,00</b>
Investissement	66 199,00	0,00	66 199,00	66 199,00	0,00	66 199,00
Fonctionnement	61 247,18	0,00	61 247,18	61 247,18	0,00	61 247,18
	127 446,18	0,00	127 446,18	127 446,18	0,00	127 446,18
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>31 043,37</i>	<i>31 043,37</i>	<i>0,00</i>	<i>31 043,37</i>	<i>31 043,37</i>	<i>0,00</i>
<b>ZA CHAMPS MONTANTS</b>	<b>158 489,55</b>	<b>31 043,37</b>	<b>127 446,18</b>	<b>158 489,55</b>	<b>31 043,37</b>	<b>127 446,18</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	7 650,00	0,00	7 650,00	107 650,00	0,00	107 650,00
	7 650,00	0,00	7 650,00	107 650,00	0,00	107 650,00
<i>Déficit d'investissement</i>	<i>191 270,98</i>	<i>191 270,98</i>	<i>0,00</i>	<i>191 270,98</i>	<i>191 270,98</i>	<i>0,00</i>
<b>ZA EDISON</b>	<b>198 920,98</b>	<b>191 270,98</b>	<b>7 650,00</b>	<b>298 920,98</b>	<b>191 270,98</b>	<b>107 650,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	741 900,00	0,00	741 900,00	741 900,00	466 321,99	275 578,01
<b>ZA Madelieine BRES</b>	<b>741 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>741 900,00</b>	<b>741 900,00</b>	<b>466 321,99</b>	<b>275 578,01</b>
Investissement	23 756 655,73	13 544 328,88	8 169 398,00	28 695 507,83	15 930 739,29	11 577 475,00
Fonctionnement	16 901 437,18	14 258 889,12	810 797,18	17 318 180,18	14 710 217,79	444 475,19
	<b>40 658 092,91</b>	<b>27 803 218,00</b>	<b>8 980 195,18</b>	<b>46 013 688,01</b>	<b>30 640 957,08</b>	<b>12 021 950,19</b>
<i>Autofinancement + déficit</i>	<i>1 242 624,40</i>	<i>1 242 624,40</i>	<i>0,00</i>	<i>260 135,69</i>	<i>260 135,69</i>	<i>0,00</i>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>41 900 717,31</b>	<b>29 045 842,40</b>	<b>8 980 195,18</b>	<b>46 273 823,70</b>	<b>30 901 092,77</b>	<b>12 021 950,19</b>
Investissement	109 605 700,73	70 677 632,16	33 518 123,00	120 879 242,83	73 864 330,38	39 848 249,00
Fonctionnement	164 749 465,18	156 308 273,65	810 797,18	172 663 357,97	164 323 503,35	444 475,19
	<b>274 355 165,91</b>	<b>226 985 905,81</b>	<b>34 328 920,18</b>	<b>293 542 600,80</b>	<b>238 187 833,73</b>	<b>40 292 724,19</b>

## Budget général - Recettes réelles - Répartition par budgets et par natures

	Principal		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		Forêts, SSADPA, Archéologie Préventive		Zones d'activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011
Emprunts	13 904 000	15 070 274	2 000 000	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	3 000 000	15 904 000	18 070 274
Subventions	8 504 664	9 489 003	691 433	261 637	1 656 718	605 403	4 075 316	574 911	0	0	0	0	6 423 467	1 441 951	14 928 131	10 930 955
FCTVA	5 278 458	3 080 984	0	0	0	0	0	0	5 887	19 060	0	0	5 887	19 060	5 284 346	3 100 043
Autofinanc. reports + investissement	2 631 844	967 229	243 822	0	1 106 186	2 909 761	0	0	3 059	0	0	0	1 353 067	2 909 761	3 984 911	3 876 990
Solde reporté	0	0	368 512	784 050	2 033 426	778 754	0	1 999 963	213 054	283 020	0	0	2 614 992	3 845 788	2 614 992	3 845 788
Autres recettes	2 510 143	3 957 663	0	456	0	150	234 941	193 876	0	0	0	0	234 941	194 481	2 745 084	4 152 144
<b>Investissement</b>	<b>32 829 109</b>	<b>32 565 153</b>	<b>3 303 767</b>	<b>4 046 143</b>	<b>4 796 330</b>	<b>4 294 068</b>	<b>4 310 257</b>	<b>2 768 750</b>	<b>222 000</b>	<b>302 080</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 632 354</b>	<b>11 411 042</b>	<b>45 461 463</b>	<b>43 976 194</b>
Fiscalité directe	69 420 900	71 929 237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 420 900	71 929 237
Fiscalité indirecte	12 107 421	13 693 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 107 421	13 693 992
Fiscalité reversée	17 607 501	17 628 628	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 607 501	17 628 628
<b>Fiscalité</b>	<b>99 135 821</b>	<b>103 251 857</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>99 135 821</b>	<b>103 251 857</b>
Dotations Etat	43 525 000	43 349 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 525 000	43 349 263
Subventions participations	7 188 684	9 289 242	0	30 800	1 396 993	1 740 692	0	0	377 144	332 874	0	0	1 774 136	2 104 366	8 962 820	11 393 608
Produits services et domaine	11 608 192	14 090 719	8 657 095	8 257 619	7 439 045	9 577 393	0	0	1 215 636	1 842 856	0	0	17 311 776	19 677 868	28 919 968	33 768 587
Autres recettes	5 872 989	8 866 790	130 677	19 215	8 670	9 530	1 187 352	806 375	544 626	660 235	0	0	1 871 326	1 495 355	7 744 315	10 362 144
Résultat N-1	8 502 865	8 512 743	408 136	447 074	3 458 121	811 991	187 680,61	748 530	58 640	159 951	30 052	30 052	4 142 630	2 197 597	12 645 495	10 710 340
<b>Fonctionnement</b>	<b>175 833 551</b>	<b>187 360 613</b>	<b>9 195 908</b>	<b>8 754 708</b>	<b>12 302 829</b>	<b>12 139 606</b>	<b>1 375 033</b>	<b>1 554 905</b>	<b>2 196 046</b>	<b>2 995 916</b>	<b>30 052</b>	<b>30 052</b>	<b>25 099 868</b>	<b>25 475 166</b>	<b>200 933 419</b>	<b>212 835 799</b>
<b>Sous-total</b>	<b>208 662 660</b>	<b>219 925 766</b>	<b>12 499 674</b>	<b>12 800 851</b>	<b>17 099 160</b>	<b>16 433 674</b>	<b>5 685 290</b>	<b>4 323 655</b>	<b>2 418 046</b>	<b>3 297 996</b>	<b>30 052</b>	<b>30 052</b>	<b>37 732 222</b>	<b>36 886 227</b>	<b>246 394 881</b>	<b>256 811 993</b>
Gestion active dette	45 742 654	42 335 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 742 654	42 335 800
Autofinancement de N. - 1	17 365 436	18 648 776	0	0	0	0	0	0	39 452	32 821	0	0	39 452	32 821	17 404 888	18 681 597
<b>TOTAL</b>	<b>271 770 749</b>	<b>280 910 342</b>	<b>12 499 674</b>	<b>12 800 851</b>	<b>17 099 160</b>	<b>16 433 674</b>	<b>5 685 290</b>	<b>4 323 655</b>	<b>2 457 499</b>	<b>3 330 817</b>	<b>30 052</b>	<b>30 052</b>	<b>37 771 674</b>	<b>36 919 049</b>	<b>309 542 424</b>	<b>317 829 390</b>

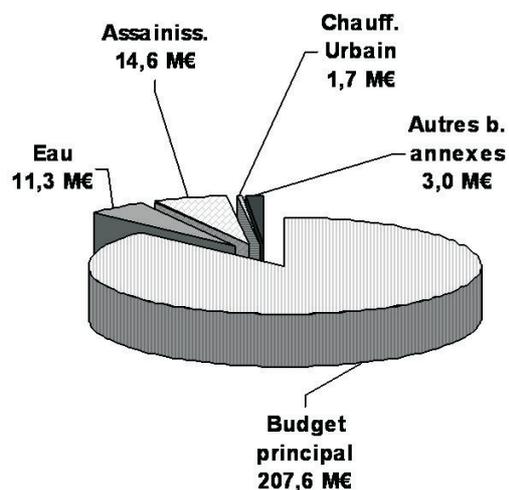
## Budget général - Dépenses réelles - Répartition par budgets et par natures

	Principal		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		SSADPA, Forêts, Archéologie préventive		Zones d'activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011	CA 2010	CA 2011
Dépenses d'équipement	36 673 596	37 482 666	3 903 660	4 904 043	6 658 662	8 204 286	1 435 443	1 186 202	127 792	111 947	0	0	12 125 657	14 406 479	48 799 153	51 889 145
Subventions équipement	9 460 120	8 878 359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 460 120	8 878 359
<b>Equipement</b>	<b>46 133 716</b>	<b>46 361 026</b>	<b>3 903 660</b>	<b>4 904 043</b>	<b>6 658 662</b>	<b>8 204 286</b>	<b>1 435 443</b>	<b>1 186 202</b>	<b>127 792</b>	<b>111 947</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 125 657</b>	<b>14 406 479</b>	<b>58 259 273</b>	<b>60 767 504</b>
Dette en capital	10 607 011	11 298 371	241 281	381 407	921 169	892 727	226 508	224 162	25 097	25 964	0	0	1 414 056	1 524 261	12 021 067	12 822 632
Autres dépenses	392 576	274 195	4 716	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 716	0	397 292	274 195
<b>Investissement</b>	<b>57 133 303</b>	<b>57 933 591</b>	<b>4 149 658</b>	<b>5 285 451</b>	<b>7 579 831</b>	<b>9 097 014</b>	<b>1 661 952</b>	<b>1 410 364</b>	<b>152 889</b>	<b>137 911</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 544 329</b>	<b>15 930 739</b>	<b>70 677 632</b>	<b>73 864 330</b>
Personnel	83 686 775	84 650 783	2 577 386	2 670 392	2 100 662	2 110 626	0	0	1 190 718	1 361 556	0	0	5 868 766	6 142 574	89 555 541	90 793 357
Subventions	21 391 041	25 201 742	160 894	61 774	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0	170 894	71 774	21 561 935	25 273 516
Autres dépenses	36 971 568	39 760 761	4 380 613	3 319 779	2 908 161	3 372 852	293 988	266 119	636 468	1 070 799	0	0	8 219 230	8 495 870	45 190 798	48 256 631
<b>Fonctionnement</b>	<b>142 049 385</b>	<b>149 613 286</b>	<b>7 118 892</b>	<b>6 051 944</b>	<b>5 018 823</b>	<b>5 493 479</b>	<b>293 988</b>	<b>266 119</b>	<b>1 827 186</b>	<b>2 432 355</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 258 889</b>	<b>14 710 218</b>	<b>156 308 274</b>	<b>164 323 503</b>
<b>Sous-total</b>	<b>199 182 688</b>	<b>207 546 877</b>	<b>11 268 550</b>	<b>11 337 394</b>	<b>12 598 653</b>	<b>14 590 492</b>	<b>1 955 940</b>	<b>1 676 483</b>	<b>1 980 075</b>	<b>2 570 266</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 803 218</b>	<b>30 640 957</b>	<b>226 985 906</b>	<b>238 187 834</b>
Gestion active de la dette	45 742 654	42 335 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 742 654	42 335 800
Soldes investissement reportés	17 365 435,72	18 648 776	0	0	0	0	960 858	0	39 452	37 821	222 314	222 314	1 242 624	260 136	18 608 060	18 908 912
<b>TOTAL</b>	<b>262 290 778</b>	<b>268 531 452</b>	<b>11 268 550</b>	<b>11 337 394</b>	<b>12 598 653</b>	<b>14 590 492</b>	<b>2 936 797</b>	<b>1 676 483</b>	<b>2 019 527</b>	<b>2 608 087</b>	<b>222 314</b>	<b>688 636</b>	<b>29 045 842</b>	<b>30 901 093</b>	<b>291 336 620</b>	<b>299 432 545</b>

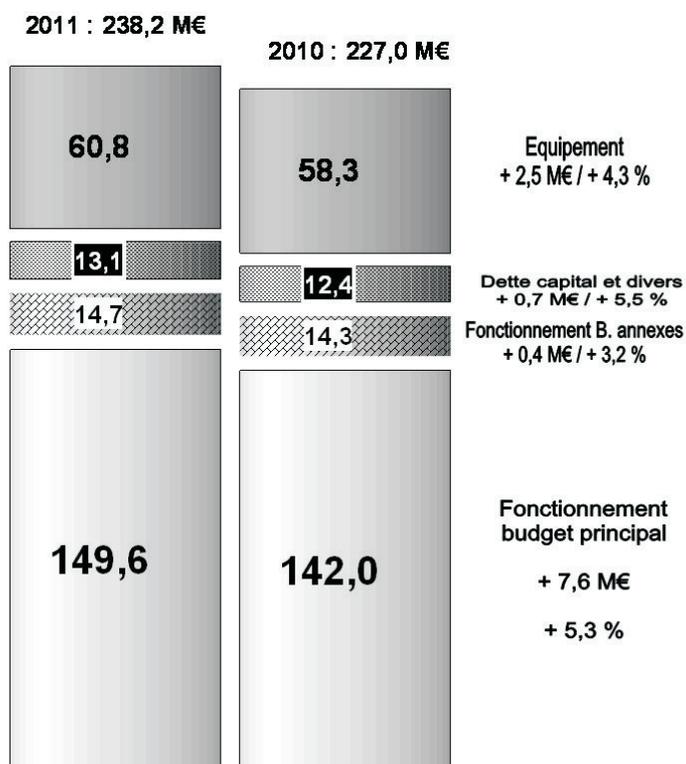
### Dépenses réelles du budget général

(hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de N-1)

CA 2011 : 238,2 M€



### Evolution entre CA 2010 et CA 2011



Hors gestion active de la dette, déficit d'investissement et autofinancement des investissements de N-1, **les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 238,2 M€, soit une hausse globale de 11,2 M€ et de 4,9 % par rapport à 2010 (227,0 M€).**

❖ **Le fonctionnement (164,3 M€)** représente 8,0 M€ supplémentaires, soit + 5,1 % :

- **Le budget principal (149,6 M€) enregistre une nette hausse de 7,6 M€ et de 5,3 %** mais nous verrons par la suite qu'il est nécessaire de la relativiser fortement pour tenir compte des importants changements de périmètres intervenus en 2011 ;

- **Les budgets annexes (14,7 M€) affichent une progression globale plus modeste de 0,5 M€ et de 3,2 %** à l'intérieur de laquelle on remarquera notamment :

- Le transfert de l'Eau à l'Assainissement de l'encaissement/reversement à l'Agence de l'Eau de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte qui explique principalement la baisse sensible de l'Eau (- 1,1 M€) et la hausse parallèle de l'assainissement (+ 0,5 M€)

- La nouvelle montée en charge de l'Archéologie Préventive (+ 0,6 M€), compensée par une évolution parallèle des recettes (+ 0,7 M€)

- **Le net ralentissement des dépenses globales de personnel (+ 1,4 %)** particulièrement sensible sur le budget principal (+ 1,2 %) ;

❖ **Le remboursement en capital de la dette** est en hausse sensible de 0,8 M€ (+ 6,7 %) dont 0,7 M€ sur le seul budget principal.

❖ **En dépassant les 60 M€, dépenses et subventions d'équipement brut continuent leur progression** : + 2,5 M€ dont l'essentiel se situe sur les budgets annexes (+ 2,3 M€).

**Avec les travaux en régie (3,1 M€), la Ville aura donc investi 64 M€ en 2011, après 61 M€ en 2010 et 59 M€ en 2009** : la progression est sensible et traduit clairement, dans les chiffres, la réalisation des grands projets inscrits au PPI.

On le sait, ce sont les collectivités locales qui tiennent à bout de bras l'investissement public : Besançon prend ainsi toute sa part à cet effort.

Certes, **la Ville a dû emprunter 2,2 M€ de plus qu'en 2010** (1,2 M€ sur le budget principal et 1 M€ sur l'Eau) pour pallier la faiblesse des subventions, dont l'encaissement varie fortement notamment sur les budgets Assainissement et Chauffage urbain, et l'encaissement partiel du FCTVA sur le budget principal.

**Cependant, avec 18,1 M€, l'emprunt finance moins de 30 % des dépenses d'équipement** et si l'encours de dette progresse de 5,2 M€ de 2010 à 2011 (124,5 M€), la Ville conserve une capacité de remboursement très confortable.

L'ensemble de ces évolutions fait l'objet de développements ultérieurs dans ce rapport.

## 2. Les évolutions et la situation financière du budget principal

### COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - RECETTES RELLES

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Amendes de police	1 369 520,00	1 369 520,00	100,0 %	
TLE	868 204,00	1 081 369,00	124,6 %	
FCTVA	4 400 000,00	3 080 983,68	70,0 %	1 319 016,00
Emprunts	38 900 000,00	15 070 273,88	38,7 %	17 320 000,00
Subventions d'équipement	15 264 386,00	9 489 003,12	62,2 %	5 653 403,00
Avances, créances	150 000,00	0,00	0,0 %	150 000,00
Produits de cessions d'immobilisations	4 518 956,00	0,00	0,0 %	
Autofinancement des reports de N-1	967 229,00	967 229,00	100,0 %	
Autres recettes d'investissement	1 376 613,00	1 506 773,92	109,5 %	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>67 814 908,00</b>	<b>32 565 152,60</b>	<b>48,0 %</b>	<b>24 442 419,00</b>
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>46 247 713,00</i>	<i>42 335 800,00</i>	<i>91,5 %</i>	
<i>Autofinancement investissements réalisés en N-1</i>	<i>18 648 775,83</i>	<i>18 648 775,83</i>	<i>100,0 %</i>	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>132 711 396,83</b>	<b>93 549 728,43</b>	<b>70,5 %</b>	<b>24 442 419,00</b>
<i>Fiscalité directe</i>	<i>71 656 127,00</i>	<i>71 929 237,00</i>	<i>100,4 %</i>	
Taxes d'électricité et taxe sur les pylônes	1 853 800,00	1 857 301,01	100,2 %	
Taxe de séjour	260 000,00	264 314,66	101,7 %	
Taxe sur les jeux du Casino	1 680 000,00	1 947 728,77	115,9 %	
Divers droits d'occupation du domaine public	604 550,00	662 677,52	109,6 %	
Droits de stationnement	4 641 500,00	4 944 880,68	106,5 %	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3 128 000,00	3 712 023,20	118,7 %	
Taxe locale sur publicité extérieure	225 000,00	142 075,47	63,1 %	
Divers impôts et taxes	168 714,00	162 990,73	96,6 %	
<i>Fiscalité indirecte</i>	<i>12 561 564,00</i>	<i>13 693 992,04</i>	<i>109,0 %</i>	
Attribution de compensation	16 015 923,00	16 015 923,52	100,0 %	
Dotation de solidarité communautaire	1 612 704,00	1 612 704,00	100,0 %	
<i>Fiscalité reversée par la CAGB</i>	<i>17 628 627,00</i>	<i>17 628 627,52</i>	<i>100,0 %</i>	
<b>Recettes fiscales et taxes diverses</b>	<b>101 846 318,00</b>	<b>103 251 856,56</b>	<b>101,4 %</b>	
Dotation forfaitaire	29 638 943,00	29 638 943,00	100,0 %	
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.	5 872 086,00	5 872 086,00	100,0 %	
Dotation Nationale de Péréquation	1 533 389,00	1 533 389,00	100,0 %	
Dotation Générale de Décentralisation	1 128 278,00	1 131 703,00	100,3 %	
Dotations fiscales (y compris dts mutation + appareils auto.)	5 017 337,00	5 015 923,00	100,0 %	
DGF permanents syndicaux	90 000,00	94 226,32	104,7 %	
Autres dotations	59 424,00	62 993,00	106,0 %	
<b>Dotations de l'Etat</b>	<b>43 339 457,00</b>	<b>43 349 263,32</b>	<b>100,0 %</b>	
Etat	950 702,00	971 252,81	102,2 %	
Régions	406 191,00	401 167,56	98,8 %	
Départements (dont FDTP)	440 839,00	432 859,36	98,2 %	
Communes	170 000,00	192 586,91	113,3 %	
Groupements de collectivités	149 389,00	141 265,82	94,6 %	
CCAS	209 886,00	209 885,60	100,0 %	
Budget communautaire (Europe)	36 970,00	59 501,30	160,9 %	
Contrat enfance et jeunesse (CAF, MSA...)	5 138 348,00	6 449 030,09	125,5 %	
Autres organismes	424 327,00	431 692,36	101,7 %	
<b>Subventions et participations</b>	<b>7 926 652,00</b>	<b>9 289 241,81</b>	<b>117,2 %</b>	
Vente produits, prestations services	13 844 290,00	14 090 718,95	101,8 %	
Revenus des immeubles	1 589 416,00	1 571 792,79	98,9 %	
Redevances fermiers et concessionnaires	566 000,00	526 935,49	93,1 %	
Autres produits de gestion courante	1 185 022,00	1 094 954,72	92,4 %	
Remboursements sur rémunérations personnel	222 781,00	193 690,73	86,9 %	
Produits de cessions d'immobilisations	0,00	4 738 954,51		
Autres recettes de fonctionnement	681 326,00	740 461,66	108,7 %	
<b>Autres recettes</b>	<b>18 088 835,00</b>	<b>22 957 508,85</b>	<b>126,9 %</b>	
Reprise anticipée d'excédent	8 512 742,79	8 512 742,79	100,0 %	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>179 714 004,79</b>	<b>187 360 613,33</b>	<b>104,3 %</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>312 425 401,62</b>	<b>280 910 341,76</b>	<b>89,9 %</b>	<b>24 442 419,00</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF 2011 - DÉPENSES RÉELLES

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement (20 sauf 204 - 21 - 23)	67 905 643,00	37 482 666,44	55,2 %	25 874 116,00
Subventions d'équipement versées (204)	11 262 108,00	8 878 359,23	78,8 %	2 216 261,00
Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00	0,0 %	
Autres dépenses d'investissement	454 492,00	274 194,52	60,3 %	180 296,00
Remboursement dette en capital	11 561 492,00	11 298 370,90	97,7 %	101,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>92 183 735,00</b>	<b>57 933 591,09</b>	<b>62,8 %</b>	<b>28 270 774,00</b>
<i>Gestion active de la dette</i>	46 247 713,00	42 335 800,00	91,5 %	
<i>Autofinancement des investissements réalisés en N-1</i>	18 648 775,83	18 648 775,83	100,0 %	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>157 080 223,83</b>	<b>118 918 166,92</b>	<b>75,7 %</b>	<b>28 270 774,00</b>
Rémunération et charges du personnel permanent	82 449 052,00	81 406 047,43	98,7 %	
Rémunération et charges du personnel vacataire	3 462 541,00	3 244 735,30	93,7 %	
<b>Personnel</b>	<b>85 911 593,00</b>	<b>84 650 782,73</b>	<b>98,5 %</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges financières</b>	<b>3 042 000,00</b>	<b>2 286 006,79</b>	<b>75,1 %</b>	<b>0,00</b>
Subventions de fonctionnement au CCAS	9 452 336,00	9 452 336,00	100,0 %	
Subventions de fonctionnement aux RAP	5 028 168,00	4 973 168,00	98,9 %	
Subventions de fonctionnement hors CCAS et RAP	10 979 250,00	10 776 238,02	98,2 %	
<b>Subventions de fonctionnement</b>	<b>25 459 754,00</b>	<b>25 201 742,02</b>	<b>99,0 %</b>	<b>0,00</b>
Contingents et participations obligatoires	1 961 117,00	1 951 310,43	99,5 %	
Déficit du budget des forêts	410 060,00	332 873,98	81,2 %	
Indemnités, cotisations et formation des élus	916 340,00	872 569,01	95,2 %	
Pertes sur créances irrécouvrables	108 000,00	65 017,05	60,2 %	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	219 000,00	186 242,94	85,0 %	
Charges diverses de gestion courante	100 537,00	75 201,63	74,8 %	
Redevances, brevets, licences	50 623,00	45 327,69	89,5 %	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	363 238,00	362 109,79	99,7 %	
Titres annulés	99 901,00	44 419,88	44,5 %	
Dépenses imprévues	1 100 000,00	0,00	0,0 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	797 616,00	725 920,83	91,0 %	
Contrats de service public	1 745 851,00	1 739 821,74	99,7 %	
Energie (chauffage, éclairage)	5 067 513,00	4 682 135,93	92,4 %	
Carburants	650 000,00	648 619,20	99,8 %	
Crédit bail immobilier	1 016 000,00	1 015 817,81	100,0 %	
Loyers et charges locatives	1 955 386,00	1 788 282,88	91,5 %	
Eau et assainissement des bâtiments	632 050,00	547 031,98	86,5 %	
Cotisations municipales	328 922,00	311 443,45	95,3 %	
Assurances	859 897,00	843 422,65	98,1 %	
Affranchissements	276 756,00	264 127,24	95,4 %	
Télécommunications	486 533,00	444 596,91	91,4 %	
Indemnités au comptable	9 120,00	8 748,25	95,9 %	
<b>Dépenses à évolution contrainte</b>	<b>19 152 460,00</b>	<b>16 955 041,27</b>	<b>88,5 %</b>	<b>0,00</b>
Alimentation	1 261 464,00	1 249 633,07	99,1 %	
Fournitures d'atelier et de voirie	3 725 984,00	3 695 795,07	99,2 %	
Prestations de service	4 958 055,79	4 604 485,71	92,9 %	
Travaux et réparations	3 123 778,00	2 943 047,01	94,2 %	
Autres	8 028 238,00	7 371 111,85	91,8 %	
<b>Crédits courants des services</b>	<b>21 097 519,79</b>	<b>19 864 072,71</b>	<b>94,2 %</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>681 851,00</b>	<b>655 640,04</b>	<b>96,2 %</b>	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>155 345 177,79</b>	<b>149 613 285,56</b>	<b>96,3 %</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>312 425 401,62</b>	<b>268 531 452,48</b>	<b>86,0 %</b>	<b>28 270 774,00</b>

### Budget Principal - Répartition par nature

hors gestion active de la dette, autofinancement des investissements de N-1

**DEPENSES 207,5 M€**

**RECETTES 219,9 M€**

<b>FONCTIONNEMENT 149,6 M€</b> <b>INVESTISSEMENT 57,9 M€</b>	Fonds roulement 12,4 M€	<b>Epargne brute 37,8 M€</b>	Emprunt 15,1 M€	<b>INVESTISSEMENT 32,6 M€</b>
	Equipement et divers 46,6 M€		Autres 17,5 M€	
	Dettes en capital 11,3 M€		Excédent N-1 8,5 M€	
	Charges financières 2,3 M€		Exploitation et divers 23,0 M€	
	Subventions 25,2 M€		Subventions 9,3 M€	
	Dépenses courantes 37,5 M€		Dotations Etat 43,3 M€	
	Frais de personnel 84,6 M€		Fiscalité 103,3 M€	
			FONCTIONNEMENT 187,4 M€	

a) La section de fonctionnement

Les données ci-dessous mesurent l'évolution globale de la section de fonctionnement.

M€ courants	2009	écart	2010	écart	2011
Recettes réelles (1)	173,0	+ 1,6 %	175,8	+ 6,6 %	187,4
Dépenses réelles, avec travaux en régie (2)	140,9	+ 0,8 %	142,0	+ 5,3 %	149,6
Epargne brute (3) = 1 - 2	32,2	+ 5,1 %	33,8	+ 11,7 %	37,7
Taux d'épargne = 3 / 1	18,7 %		19,2 %		20,1 %

Les évolutions 2011 sont manifestement atypiques. Cette trop rapide croissance apparente est provoquée par de nouveaux choix ou contraintes dont les principaux sont :

- ⇒ La création de l'Etablissement public Citadelle - Patrimoine mondial chargé du nouveau projet scientifique, culturel et touristique de la Citadelle, site UNESCO ;
- ⇒ La création de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle gestionnaire de l'Institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche-Comté ;
- ⇒ La création d'une Entente intercommunale en soutien de l'Orchestre de Besançon-Montbéliard Franche-Comté ;
- ⇒ L'activité en année pleine de La Rodia ;
- ⇒ L'obligation nouvelle de facturer au Comité des Œuvres Sociales le personnel et les moyens matériels mis à sa disposition.

Néanmoins, l'architecture budgétaire 2011 est bien réelle et vaudra pour l'avenir. Les commentaires qui suivent s'appuieront donc sur cette nouvelle conformation.

Certes, le gonflement artificiel des volumes du fonctionnement minimise la part relative de l'investissement et perturbe l'analyse en termes de taux d'évolution : les nécessaires explications seront données dans les pages suivantes.

A contrario, l'analyse de la structure budgétaire et des grands équilibres n'est nullement faussée : en particulier, l'évolution constatée des volumes budgétaires ne change rien au montant de l'épargne brute et à la capacité de désendettement.

**Globalement, comme nous le verrons plus en détail par la suite, nos finances restent solides et la Ville, en ayant beaucoup investi et modéré la pression fiscale, préserve l'intégralité de ses marges de manœuvre même si certaines recettes importantes peuvent présenter un caractère exceptionnel et non pérenne.**

⇒ **Les recettes de fonctionnement**

Elles sont rappelées ci-dessous, en volume et en part relative, entre 2009 et 2011 :

En M€ courants		2009	<écart>	2010	<écart>	2011	Part des RRF en %		
		M€	%	M€	%	M€	2009	2011	écart
1	Fiscalité directe	67,36	+ 3,1	69,42	+ 3,6	71,93	38,9	38,5	- 0,4
2	Fiscalité indirecte	11,26	+ 7,5	12,11	+ 13,1	13,69	6,5	7,3	+ 0,8
3	Fiscalité reversée	17,59	+ 0,1	17,61	+ 0,1	17,63	10,2	9,4	- 0,8
4	<b>Fiscalité</b>	<b>96,21</b>	<b>+ 3,0</b>	<b>99,14</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>103,25</b>	<b>55,7</b>	<b>55,1</b>	<b>- 0,5</b>
5	<b>Dotations Etat</b>	<b>43,29</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>43,53</b>	<b>- 0,4</b>	<b>43,35</b>	<b>25,0</b>	<b>23,1</b>	<b>- 1,9</b>
6	Subventions	9,28	- 22,5	7,19	+ 29,2	9,29	5,4	5,0	- 0,4
7	Facturations	4,03	+ 28,6	5,18	+ 45,7	7,55	2,3	4,0	+ 1,7
8	Cessions immobilières	0,69	+ 139,3	1,66	+ 185,3	4,74	0,4	2,5	+ 2,1
9	Excédent reporté	8,50	+ 0,0	8,50	+ 0,1	8,51	4,9	4,5	- 0,4
10	Autres recettes	11,00	- 3,3	10,64	+ 0,3	10,67	6,4	5,7	- 0,7
11	<b>Autres recettes</b>	<b>33,50</b>	<b>- 1,0</b>	<b>33,17</b>	<b>+ 22,9</b>	<b>40,76</b>	<b>19,4</b>	<b>21,8</b>	<b>+ 2,4</b>
12	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>173,00</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>175,83</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>187,36</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>

2011 confirme les tendances observées les années précédentes sur les deux premiers blocs :

❖ **L'affaiblissement continu de la part des dotations de l'Etat** (ligne 5) : même si leur érosion est plus mesurée depuis 2009, leur maintien en volume ne leur permet évidemment pas de suivre le rythme des dépenses et leur part dans les recettes est en net recul, près de deux points ;

❖ **La fiscalité globale** (ligne 4) **conserve une croissance soutenue** mais inégalement partagée :

- **La fiscalité directe** (ligne 1), **continue d'augmenter régulièrement mais sa part dans les recettes diminue légèrement** en raison d'un volume budgétaire en fort accroissement en 2011 mais également d'une pression fiscale plus modérée, Besançon n'ayant augmenté ses taux que de 1 % en moyenne de 2008 à 2011 au lieu de 1,9 % pour les villes de plus de 100 000 habitants.

- **La fiscalité indirecte** (ligne 2) bénéficie du redressement spectaculaire des droits de mutation et de la hausse des droits de stationnement :

En M€ courants	2009	2010	2011	2011/2009
Prélèvement jeux du casino	2,0	1,9	1,9	- 0,1
Droits de mutation	2,3	2,9	3,7	+ 1,4
Droits de stationnement	4,1	4,3	4,9	+ 0,8
Taxe sur l'électricité	1,8	1,9	1,9	+ 0,1
Autres taxes	1,1	1,1	1,3	+ 0,2
<b>TOTAL</b>	<b>11,3</b>	<b>12,1</b>	<b>13,7</b>	<b>+ 2,4</b>

- La **fiscalité reversée** (ligne 3) reste stable ;
- ❖ **Le troisième bloc «autres recettes»** (ligne 11), **le plus composite, connaît des évolutions diverses** :

- Indépendamment de leur évolution saccadée due à l'irrégularité des versements de la Caisse d'Allocations Familiales, **les subventions stagnent en volume** (ligne 6) et leur part diminue (- 0,4) ;

- **Les «facturations»** (ligne 7) **progressent rapidement**. On y retrouve les recettes provenant notamment de la mise à disposition de personnel, et tout spécialement aux établissements autonomes récemment créés (EP Citadelle, La Rodia, ISBABFC), ce qui explique leur forte croissance.

Cet accroissement de recettes s'accompagne toutefois d'une même hausse des dépenses, notamment par le biais de subventions versées aux établissements autonomes : elles ne concourent donc pas à l'épargne brute ;

- **Les cessions immobilières** (ligne 8) connaissent la plus forte progression, surtout en 2011 avec les ventes d'une parcelle à Super U et de la première part de l'ensemble immobilier du 6 rue de la Madeleine : non corrélées à des dépenses de fonctionnement, elles contribuent à l'épargne brute mais de manière exceptionnelle ;

- L'excédent reporté se maintient et **les autres recettes stagnent** (lignes 9 et 10).

#### ⇒ **Les dépenses de fonctionnement**

Le tableau ci-dessus en retrace l'évolution récente en mettant en exergue les changements de périmètres les plus significatifs :

En M€ courants		2009	<écart>	2010	<écart>	2011	2011 / 2009	
		M€	%	M€	%	M€	M€	% <i>annuel</i>
1	Personnel	81,52	+ 2,7	83,69	+ 1,2	84,65	+ 3,13	+ 1,9
2	Charges financières	2,26	- 11,1	2,00	+ 13,9	2,29	+ 0,03	+ 0,6
<b>3</b>	<b>Subventions aux RAPs</b>	<b>1,53</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>1,55</b>	<b>+ 220,1</b>	<b>4,97</b>	<b>+ 3,44</b>	<b>+ 112,4</b>
4	Subvention CCAS	9,28	+ 0,4	9,32	+ 1,5	9,45	+ 0,17	+ 0,9
5	Autres subventions	10,00	+ 5,3	10,52	+ 2,4	10,78	+ 0,78	+ 3,9
<b>6</b>	<b>Contribution ISBABFC</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>		<b>0,83</b>	<b>+ 0,83</b>	
7	Dépenses contraintes	16,19	- 3,0	15,70	+ 2,7	16,13	- 0,06	- 0,2
8	Crédits des services	19,93	- 4,4	19,05	+ 4,3	19,86	- 0,07	- 0,2
<b>9</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,14</b>	<b>+ 48,8</b>	<b>0,22</b>	<b>+ 204,2</b>	<b>0,66</b>	<b>+ 0,51</b>	<b>+ 176,3</b>
<b>10</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>140,85</b>	+ 0,8	<b>142,05</b>	+ 5,3	<b>149,61</b>	+ 8,76	+ 3,1
	<b>Hors lignes 3, 6 et 9</b>	<b>139,18</b>	+ 0,8	<b>140,28</b>	+ 2,1	<b>143,16</b>	+ 3,98	+ 1,4

### ❖ Personnel : un net ralentissement en 2011

L'an dernier, nous avons déjà vu que la progression apparente de 2,7 % en 2010 devait être réduite à 2 % à périmètre constant, hors mutualisation du Pôle Ressources Humaines Partagé et transferts d'agents du CCAS à la Ville.

**En 2011, à périmètre constant, ce poste limite fortement sa progression à 1,2 % et ramène sa part dans les dépenses à 56,6 % alors qu'elle était encore de 58,3 % en 2009.**

C'est un résultat doublement encourageant :

- Contenir ainsi le poste de dépenses le plus important (85 M€) montre clairement que la volonté de freiner l'évolution du fonctionnement est bien une réalité. Si l'absence de revalorisation du point d'indice de la fonction publique n'est pas étrangère à ce bon résultat, la principale raison est plutôt la recherche constante d'une maîtrise raisonnée des effectifs par leur adaptation permanente aux services offerts à la population.
- Besançon fait beaucoup mieux qu'ailleurs : la note de conjoncture publiée en novembre 2011 par DEXIA fait état d'évolutions 2011/2010 respectives de 1,4 % et 2,0 % pour, respectivement, l'ensemble du secteur communal et l'ensemble des collectivités territoriales : en rythme annuel, Besançon fait mieux à périmètre constant.

### ❖ Subventions hors CCAS

Leur très forte augmentation en 2011 (+ 3,68 M€) se décompose ainsi :

- + 3,42 M€ pour les régies autonomes personnalisées, majoritairement consacrés aux subventions nouvelles ou complémentaires à verser à l'EP Citadelle Unesco, à La Rodia et au Comité des Oeuvres Sociales ;
- + 0,26 M€ pour les autres subventions qui bénéficient d'un coup de pouce de 2,4 % proche de l'inflation.

### ❖ Subventions au CCAS

Sa relative stabilité (+ 0,9 % en moyenne annuelle) ne traduit nullement une baisse des interventions de cet établissement auprès des populations défavorisées, bien au contraire, crise oblige.

Elle est pour partie due au transfert de personnels à la Ville dans le cadre de la mutualisation du Pôle Ressources Humaines Partagé mais surtout le **résultat d'efforts constants dans l'optimisation des moyens dont il dispose et qu'il convient de saluer** : social ne rime pas avec gaspillage et dilapidation des deniers publics.

### ❖ Dépenses à évolution contrainte

L'évolution de 1,26 M€ constatée en 2011 provient pour 0,83 M€ de la nouvelle contribution versée à l'EPCC gestionnaire de l'ISBABC créé en juillet de cette même année.

Le reste (16 M€) augmente de 2,7 % et de 0,43 M€ dont 0,27 M€ pour les énergies, en partie récupérés en recettes via la taxe sur l'électricité nouvellement prélevée sur l'éclairage public notamment, et 0,12 M€ au titre de la gestion déléguée des parkings, eux aussi compensés par la progression des recettes de stationnement.

### ❖ Crédits d'exploitation des services

Cette masse de crédits subit chaque année d'importantes modifications de périmètres qui expliquent les variations conséquentes et opposées d'un exercice à l'autre.

En 2011, pas de changements importants. La hausse de 4,3 % et 814 K€ est partagée entre les correspondants de nuit (+ 184 K€) et les fournitures d'atelier pour travaux en régie, qui, correspondent donc en réalité à de l'investissement (+ 185 K€). Le reste, plus de 18 M€, limite sa progression à + 2,5 % et + 445 K€, à peine plus que l'inflation (+ 2,1 %).

#### ❖ Les charges financières et exceptionnelles

Le renversement de tendance annoncé l'an dernier est bien là, avec une hausse proche de 14 % liée à l'endettement de 3,3 M€ constaté fin 2010 et à la dégradation des taux et marges bancaires.

Elles ne représentent toutefois que 1,5 % des dépenses en 2011 et, contrairement à celles d'un Etat surendetté, ne déstabilisent pas le budget communal.

#### b) La section d'investissement

D'autres parties de ce rapport donnent le détail des opérations d'équipement réalisées concrètement en 2011.

L'objectif se limite ici à montrer l'évolution du volume et du mode de financement de ces réalisations dans les temps.

#### FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors dette

En M€ courants	2006	2007	2008	Total	En %	2009	2010	2011	Total	En %
Recettes hors emprunt	14,03	10,80	14,50	<b>39,33</b>	35,0	17,21	16,29	16,53	<b>50,03</b>	35,0
Epargne brute (*)	28,03	27,35	27,62	<b>83,00</b>	73,7	25,59	27,26	31,35	<b>84,20</b>	58,9
Endettement	- 4,02	- 0,34	- 2,87	<b>- 7,23</b>	- 6,4	0,03	3,30	3,77	<b>7,10</b>	5,0
Fonds de roulement	- 5,22	5,83	- 3,17	<b>- 2,56</b>	- 2,3	2,88	1,66	- 2,90	<b>1,64</b>	1,1
<b>Dépenses hors dette (**)</b>	<b>32,80</b>	<b>43,64</b>	<b>36,06</b>	<b>112,50</b>	<b>100,0</b>	<b>45,71</b>	<b>48,51</b>	<b>48,75</b>	<b>142,97</b>	<b>100,0</b>
Dépenses d'équipement	27,58	37,70	33,60	<b>98,88</b>	87,9	42,17	38,66	39,60	<b>120,42</b>	84,2
Subventions d'équipement	4,66	4,74	1,98	<b>11,38</b>	10,1	3,39	9,46	8,88	<b>21,73</b>	15,2
Autres dépenses	0,56	1,20	0,48	<b>2,24</b>	2,0	0,15	0,39	0,27	<b>0,82</b>	0,6

(\*) Hors travaux régie    (\*\*) Avec travaux régie

**Par rapport aux trois années précédentes, la période 2009/2011 se caractérise par :**

- **Un volume de dépenses très nettement supérieur**

143 M€ ont été investis sur les trois dernières années soit **plus de 30 M€ et près de 27 % de plus** que sur la même période antérieure.

Si la très grande majorité des investissements restent réalisés en maîtrise d'ouvrage directe, on remarquera cependant le **fort rehaussement des subventions d'équipement**, en volume et en proportion.

Qu'elles soient directes ou indirectes, toutes ces dépenses participent au développement et au maintien de l'activité économique sur le territoire bisontin et grand bisontin.

• **Un mode de financement modifié mais qui demeure vertueux**

Alors que l'épargne se situait déjà à un niveau de 27/28 M€, le volume de dépenses relativement faible de la période 2006/2008 avait permis à la Ville de se désendetter de plus de 7 M€ en ayant même augmenté son fonds de roulement.

**La stratégie a été complètement redéfinie sur la période 2009/2011, avec cette question :**

- Comment financer un volume de dépenses supérieur de 30 M€ ?
- Alors que le taux de subventionnement demeure à 35 %
- Et que l'épargne, bien que légèrement supérieure en volume, ne peut suivre la cadence

**La réponse a été celle-ci :**

- D'abord, prélever sur le fonds de roulement, modérément pour conserver un volant de trésorerie suffisant
- Surtout, emprunter un peu plus. Ce fut nécessaire et justifié dès l'instant où :
  - l'épargne reste le principal levier de financement, l'emprunt demeurant subsidiaire
  - l'endettement supplémentaire reste largement compatible avec la capacité de remboursement de la Ville : le tableau ci-dessous montre clairement que notre capacité de désendettement reste souple à 3,4 années, et même à 3,9 si on la corrige du niveau exceptionnel des cessions immobilières 2011.

<b>DETTE ET EPARGNE</b>			
<b>En M€ courants</b>	<b>CA 2009</b>	<b>CA 2010</b>	<b>CA 2011</b>
Stock de dette au 31/12 en M€ (a)	100,88	104,18	107,95
Epargne brute en M€ (b)	25,59	27,26	31,35
<b>Capacité de désendettement = a / b en années</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,4</b>

#### **IV - Les principaux postes du budget principal**

##### **1. La fiscalité directe**

**Le produit fiscal est la plus importante ressource municipale. D'un montant de 71,9 M€, il représente plus de 38 % des recettes réelles de fonctionnement.**

Les compensations versées par l'Etat en contrepartie des exonérations qu'il accorde viennent s'ajouter à ce montant.

❖ Le produit des contributions directes s'est élevé à 71,9 M€, dont 0,27 M€ de rôles supplémentaires sur exercices antérieurs. Le produit global progresse de 2,5 M€ et 3,6 % par rapport à 2010.

Cette évolution, plus importante que celle observée en 2010 (+ 2 M€ et + 3 %), s'explique essentiellement par la hausse plus forte de la revalorisation forfaitaire des bases (+ 2 % au lieu de 1,2 %) alors que la progression physique des bases (+ 0,7 % en moyenne) et l'augmentation des taux (+ 1 % en moyenne) restent stables par rapport à 2010.

Le produit des impositions directes, hors rôles supplémentaires et hors taxe sur le foncier non bâti (0,1 M€), est réparti de façon équilibrée entre la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le foncier bâti, avec respectivement 35,2 et 36,3 M€ avec une évolution différente :

TAXE D'HABITATION				
En € courants	2010	2011	Evolution	
			forfaitaire	physique
<b>Bases réalisées</b>	154 259 482 €	157 954 218 €	+ 2,4 %	
			+ 2 %	+ 0,4 %
<b>Taux</b>	22,28 %	22,28 %	+ 0,0 %	
<b>Produit</b>	34 369 013 €	35 192 200 €	+ 2,4 %	

**Comme l'an passé, le produit de la taxe d'habitation évolue plus faiblement que celui de taxe foncière et pour les mêmes raisons :**

- A la différence du taux de taxe foncière sur le bâti, celui de taxe d'habitation est resté inchangé pour la deuxième année consécutive, pour protéger le pouvoir d'achat des ménages ;
- L'évolution physique des bases (+ 0,4 %) reste à un niveau inférieur à la moyenne des dernières années (+ 1 %). Ce ralentissement est imputable à l'augmentation du nombre de contribuables exonérés (+ 1,8 %, soit 6 928 foyers).

FONCIER BATI				
En € courants	2010	2011	Evolution	
			forfaitaire	physique
<b>Bases réalisées</b>	137 722 460 €	141 797 985 €	+ 3 %	
			+ 2 %	+ 1 %
<b>Taux</b>	25,14 %	25,64 %	+ 2,0 %	
<b>Produit</b>	34 623 426 €	36 357 003 €	+ 5 %	

**Au contraire, le produit du foncier bâti évolue sensiblement plus vite pour deux raisons :**

- Le taux du foncier bâti a progressé de 2 %, comme en 2010 ;
- L'évolution physique des bases se maintient à + 1 %, au même niveau qu'en 2010, mais en dessous de la moyenne des années précédentes. Le ralentissement du rythme des constructions en est la principale cause.

❖ **Les allocations compensatrices :**

Elles correspondent à la prise en charge partielle de la perte de recettes que subit la Ville du fait d'exonérations accordées aux contribuables par l'Etat. Pour la taxe d'habitation, les compensations ne résultent que d'exonérations décidées par le seul Législateur, tandis que pour le foncier bâti, elles concernent en outre certains abattements et exonérations (en zone urbaine sensible et zone franche) que la Ville a choisi de maintenir alors qu'elle pouvait s'y opposer.

D'un montant global de 4 947 K€, les compensations sont en légère diminution, de 1,3 % et de 67 K€ et se répartissent ainsi :

En K€ courants	CA 2010	CA 2011	Ecart en K€	Ecart en %
Compensation taxe habitation	2 576	2 652	+ 76	+ 2,9 %
Compensations taxes foncières	999	963	- 36	- 3,6 %
Dotation Compensation de la TP	1 439	1 332	- 107	- 7,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 014</b>	<b>4 947</b>	<b>- 67</b>	<b>- 1,3 %</b>

- 2 652 K€ au titre de la taxe d'habitation (2 576 K€ en 2010) : **seule compensation à connaître une augmentation (+ 2,9 %), elle se fait au taux de 1991 (17,49 % au lieu de 22,28 %) et est calculée à partir des exonérations accordées à l'exercice précédent.** Elle concerne les exonérations accordées sous conditions de revenus aux bénéficiaires d'allocations aux personnes âgées ou handicapées, veufs et veuves, personnes de plus de 60 ans.

- 963 K€ au titre des taxes foncières (999 K€ en 2010) : **comme l'an passé, elle sert de variable d'ajustement de l'«enveloppe normée» des dotations de l'Etat. Cette compensation subit une nouvelle baisse (- 36 K€, - 3,6 %) après celle constatée en 2010 (- 18 K€ et - 1,8 %).** Une partie de cette compensation concerne principalement les personnes handicapées ou âgées de plus de 75 ans, sous conditions de revenus, et est calculée au taux de 1991 (18,91 % au lieu de 25,64 %). Les exonérations relatives à certains locaux professionnels dans les zones franches urbaines sont compensées sur la base du taux de 2003 (23,29 %). Enfin, la principale composante de la compensation concerne l'abattement de 30 % accordé aux bailleurs sociaux dans les zones urbaines sensibles, compensé au taux de l'année précédente (25,14 %). La ville perçoit également 8 K€ pour compenser les exonérations de foncier non bâti.

- Autre variable d'ajustement de l'«enveloppe normée», la dotation de compensation de la taxe professionnelle (1 332 K€) subit une nouvelle baisse (- 107 K€ et - 7,4 %).

**La forte tendance baissière que subit cette recette sur le long terme se confirme donc : depuis son inclusion comme variable d'ajustement de l'enveloppe normée en 2009, la compensation de taxe foncière a subi une baisse près de 28 %. Quant à celle de taxe professionnelle, elle a perdu 2 M€ et 60 % depuis 2004 !**

Pour rappel, les compensations versées par l'Etat ne sont que partielles sous le triple effet du taux (très ancien) de référence, des réductions opérées par les Lois de finances successives et de la non compensation de la plupart des exonérations accordées au logement social. Le tableau ci-dessous donne le montant de la perte subie par la Ville en 2010 :

En K€ courants	Produit non perçu	Compensation	Perte (2)
Taxe habitation	3 378	2 652	726
Taxes foncières compensées	1 470	963	507
Taxes foncières non compensées	1 899	0	1 899
<b>TOTAL</b>	<b>6 747</b>	<b>3 615</b>	<b>3 132</b>

**La perte est lourde : 3 132 K€ soit l'équivalent d'une hausse de la fiscalité directe de 4,2 %.**

### ❖ La fiscalité reversée par la CAGB

Le montant de l'attribution de compensation 2011 s'est élevé à 16 015 923,52 €, identique à celui de 2010, aucun nouveau transfert de compétence à la CAGB n'étant intervenu en 2011.

La dotation de solidarité communautaire s'établit quant à elle à 1 612 704 €, soit + 21 127 € correspondant à la progression du seul volet «solidarité économique».

## 2. Les dotations de l'Etat

En 2011, **le volume global des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales a été gelé** à son niveau de 2010. Ce gel en valeur s'applique hors Fonds de Compensation de la TVA et produits des amendes de police qui ne sont plus des composantes de l'enveloppe normée.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal concours, n'a donc bénéficié d'aucune revalorisation.

Le renforcement de la péréquation par le biais des dotations d'aménagement (DNP, DSU) et l'effet de l'augmentation de la population à l'échelon national sur la dotation de base, a entraîné un recul de la part «garantie» de la dotation forfaitaire ainsi qu'une baisse des compensations fiscales qui servent de variables d'ajustement. La dotation de garantie de la Ville a perdu 386 K€ en 2011.

De 2010 à 2011, hors compensations fiscales, les dotations de l'Etat attribuées à Besançon auront baissé de 0,3 % soit - 109 K€, alors que le taux d'inflation de l'année 2011 s'élève à 2,1 %, **soit une perte en euros constants de 809 K€.**

En K€ constants	CA 2010	CA 2011	Ecart K€	Ecart %
Dotation forfaitaire	30 035	29 639	- 396	- 1,3 %
<i>dont dotation de garantie</i>	14 196	13 810	- 386	- 2,7 %
<i>dont dotation de base (volet population)</i>	15 209	15 199	- 10	- 0,1 %
<i>dont autres dotations (superficie, compensation)</i>	630	630	0	0 %
Dotation Solidarité Urbaine et Cohésion Sociale	5 785	5 872	+ 87	+ 1,5 %
Dotation Nationale Péréquation	1 376	1 533	+ 157	+ 11,4 %
Dotation Générale Décentralisation	1 129	1 132	+ 3	+ 0,3 %
Autres dotations	186	226	+ 40	+ 21,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>38 511</b>	<b>38 402</b>	<b>- 109</b>	<b>- 0,3 %</b>

### ➤ La dotation globale de fonctionnement

Bien que globalement gelée en 2011, ses différentes composantes ont connu des évolutions différentes. Elle regroupe la dotation forfaitaire (divisée en cinq parts) et la dotation d'aménagement.

#### - La dotation forfaitaire

Jusqu'en 2010, l'évolution de ses différentes composantes était déterminée annuellement par le Comité des Finances Locales. Pour 2011 le législateur a notamment décidé de geler les dotations de base et de superficie, le complément de garantie a de nouveau été écrié mais cette fois de manière différenciée (de 0 % à - 6 %, - 2,7 % pour la Ville). Au final pour l'ensemble des communes et des EPCI la dotation forfaitaire est en recul de - 0,7 % (effet recensement compris). **Pour la Ville la baisse a été plus marquée (- 396 K€, soit - 1,3 %).**

- La dotation d'aménagement

Elle comprend la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, la Dotation de Solidarité Rurale (non perçue par la Ville) et la Dotation Nationale de Péréquation.

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale**, la somme totale mise en répartition entre les communes s'est élevée à 1 311 M€, en hausse de 6,2 % par rapport à 2010. Mais en fonction des règles de répartition en vigueur, Besançon s'est vue attribuer un **montant majoré de seulement 1,5 %** soit 5 872 K€.

La **Dotation Nationale de Péréquation** des communes et des EPCI a évolué au plan national de 6 %. L'évolution plus rapide du potentiel financier par habitant de la strate par rapport à celui de la Ville a permis à la dotation bisontine de connaître une **progression plus élevée, + 11,4 % soit + 157 K€ par rapport à 2010**.

➤ **Les autres dotations**

La dotation générale de décentralisation regroupe les DGD Hygiène/Santé et Urbanisme. La première, la plus importante représente 1 122 K€ (identique à celle de 2010), la seconde beaucoup plus faible ne concerne que 10 K€ contre 7 K€ en 2010.

La DGF permanents syndicaux et la dotation spéciale instituteurs se sont élevées respectivement à 94 K€ et 8 K€.

Le **Fonds de Compensation pour la TVA n'a été que partiellement versé** (3 081 K€) et fait donc l'objet d'un report de 1 319 K€.

Après une forte diminution en 2010 (- 19,4 %), **le produit des amendes de police 2011 connaît une hausse importante** (1 370 K€ / + 23,8 %). Cette forte évolution s'explique par la hausse substantielle de la valeur du point/amende de 25,2 % (qui est fonction du montant à répartir au niveau national et du nombre d'amendes recensées chaque année sur le territoire) appliquée au nombre d'amendes comptabilisées sur le périmètre de la Ville (en baisse de 1,2 %).

**3. La gestion de la dette**

❖ **La gestion active de la dette**

Les outils de gestion de la dette ont pour but de réduire le plus possible les frais financiers en évitant cependant l'exposition à des risques trop importants, en conservant une répartition équilibrée entre les différents types de taux.

**A 887 € par habitant, l'encours restant à rembourser demeure nettement inférieur à la moyenne des autres grandes villes (1 023 € en 2010), et la part positionnée sur taux fixes progresse de 9 points, pour une sécurisation renforcée :**

	Besançon au 31 décembre 2010	Besançon au 31 décembre 2011	Moyenne FCL (*) au 31 décembre 2010
Taux fixes	36 %	45 %	44 %
Taux flottants	11 %	11 %	29 %
Revolvings	44 %	39 %	5 %
Structurés	9 %	5 %	22 %

(\*) Etude Financière Collectivités Locales (FCL) sur la dette de 139 villes.

Besançon comme l'ensemble des grandes collectivités, positionne son encours sur différents produits/taux afin de mieux répartir les risques. Elle garde cependant sa spécificité sur deux points :

- un fort volume de revolving pour optimiser sa trésorerie et ses frais financiers
- un stock de structurés quatre fois moins important.

L'encours revolving passe de 50,3 M€ à 46,2 M€ et permet d'assurer en permanence une «trésorerie zéro» et de réduire ainsi plus encore les frais financiers. Aucun intérêt n'est en effet payé sur ce type de produit tant que le capital est remboursé, ce qui a permis une économie de 386 K€ pour le budget principal en évitant de mobiliser prématurément les emprunts «classiques».

Gestion active de la dette Bilan des opérations (en K€)	Dépenses		Recettes	
	2010	2011	2010	2011
Renégociation d'emprunts	0	0	0	0
Remboursements revolving	45 743	42 336		
Tirages revolving			45 743	42 336
<b>TOTAL</b>	<b>45 743</b>	<b>42 336</b>	<b>45 743</b>	<b>42 336</b>

Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, un prêt initialement classé 1B selon la typologie Gissler (emprunt taux fixe avec barrière sur Euribor) est passé en 1A (index Euribor + 0,05 %) et a ainsi perdu sa qualification de «structuré».

❖ **La variation de l'encours de dette :**

L'emprunt mobilisé

L'emprunt voté au budget primitif 2011 s'élevait à 38,9 M€ répartis entre inscriptions nouvelles et reports.

**En hausse par rapport à celui de 2010 (13 904 K€), l'emprunt réellement mobilisé en 2011 sur le budget principal a été de 15 070 K€, répartis comme suit :**

- 4 000 K€ à taux fixe annuel de 4,13 %, durée 15 ans, auprès du Crédit Coopératif
- 4 000 K€ à taux fixe trimestriel de 4,23 %, durée 15 ans, auprès du Crédit Foncier Groupe Caisse d'Epargne
- 2 000 K€ à taux fixe trimestriel de 4,55 %, durée 15 ans, auprès du Crédit Agricole
- 5 000 K€ à taux fixe trimestriel de 4,25 %, durée 15 ans, auprès du Crédit Mutuel
- 70 K€ à taux fixe sans intérêt, durée 10 ans, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon.

La totalité des mobilisations a été réalisée à taux fixes.

La crise de liquidité sur le marché interbancaire s'est installée progressivement au 2<sup>ème</sup> semestre 2011, avec pour conséquence une raréfaction des liquidités disponibles pour le financement des collectivités locales et une hausse importante des marges pratiquées par les établissements bancaires. Les taux fixes obtenus sont en hausse par rapport à ceux de 2010, mais ils restent cependant encore attractifs et historiquement favorables.

Compte tenu du volume de dépenses d'investissement reportées, 17 320 K€ de crédits sont proposés en reports sur l'exercice 2012 alors que 6 510 K€ peuvent être annulés.

### L'emprunt remboursé

Hors gestion active de la dette, **le remboursement en capital s'est élevé à 11 298 K€**, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent (10 607 K€). Outre l'augmentation du volume d'encours entre 2010 et 2011, cette augmentation est due au vieillissement de la dette et à l'application d'un taux de livret A demeuré faible sur une partie de cet encours (mécanisme d'ajustement entre capital et intérêts à l'intérieur d'une annuité constante).

Le différentiel entre capital remboursé (11 298 K€) et l'emprunt nouveau mobilisé (15 070 K€) aboutit à **accroître de 3,7 M€ l'encours de dette du budget principal qui s'établit à 107,9 M€ fin 2011 au lieu de 104,2 M€ un an plus tôt.**

**Le taux moyen pondéré est stable à 2,58 % en 2011 contre 2,62 % en 2010.**

Le volume des charges financières est cependant en hausse de 280 K€ et de 14 % (2 286 K€ / 2 006 K€ en 2010), revolving et ligne de trésorerie ayant été plus fortement sollicités.

Au 31 décembre 2011, **la durée résiduelle moyenne des emprunts reste stable à 9 ans 11 mois** (10 ans en 2010) alors qu'au contraire, celle des 139 villes est plus élevée à 12,68 années fin 2010.

### **4. La gestion des Ressources Humaines**

Pour une présentation plus détaillée, il est proposé de renvoyer au rapport d'activités des services.

#### **❖ L'évolution de l'emploi en 2011**

L'année 2011 a été marquée par une évolution de + 13,5 emplois permanents (dont 7 pour répondre à un accroissement d'activités en anticipation de départs à la retraite) ; ce chiffre représente le solde entre les créations et les départs et résulte :

→ pour une part de la création de nouveaux postes de travail afin de répondre aux attentes des usagers et d'accompagner les politiques publiques : actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, entretien des espaces publics, développement de la politique culturelle, amélioration de l'accueil périscolaire.

→ d'autre part de la pérennisation d'emplois précaires par la constitution d'un volant de remplacement permanent d'éducateurs de jeunes enfants à la Direction Petite Enfance.

#### **❖ La masse salariale (crédits gérés par les Ressources Humaines)**

##### Les dépenses :

Les prévisions budgétaires 2011 s'élevaient à :

- Dépenses globales : 84,5 M€, en augmentation de 1,7 % par rapport aux crédits votés en 2010.
- Les salaires et charges représentaient 82,4 M€, en augmentation de 1,2 % par rapport au prévisionnel 2010.

Les dépenses effectives ont en fait été limitées à :

- Dépenses globales : 83,4 M€ dégageant un solde positif global de 1,1 M€ en fin d'année.
- Salaires et charges : 81,4 M€ soit un solde positif de 1 M€ en fin d'exercice.

La masse salariale globale a donc été contenue.

Ces résultats s'expliquent en particulier par :

- une indemnisation inférieure au prévisionnel en ce qui concerne les capitaux décès (- 38 000 €) et la GIPA (- 20 000 €)
- l'effet induit de comblements de postes (vacances de poste consécutives à la durée des procédures de recrutement et remplacements dans le cadre des départs en retraite par des personnels ayant moins d'ancienneté), en particulier le comblement de 2 postes de DGAS.
- une diminution des heures supplémentaires rémunérées (- 35 000 €).

Le budget 2011 a en outre enregistré :

- la refonte des catégories B et la revalorisation du SMIC (+ 170 000 €)
- le développement de l'apprentissage avec la création de nouveaux postes (+ 55 000 €).

Les recettes :

Le niveau des recettes escompté était de 4,7 M€ et le réalisé a atteint 4,6 M€. Cette évolution par rapport à 2010 (1,7 M€ réalisé) s'explique par l'augmentation des remboursements du personnel mis à disposition de RAP avec la création, en 2011, de 2 nouveaux établissements : Citadelle au 1<sup>er</sup> janvier et ISBA au 1<sup>er</sup> juillet.

La stabilisation constatée du budget 2011 a été permise malgré l'évolution du nombre d'emplois permanents créés pour adapter l'offre de services aux besoins des usagers. Cette progression doit toutefois appeler à la plus grande vigilance en 2012. En effet, l'impact des créations de postes en 2011 a été notamment limité par les économies réalisées en raison des difficultés rencontrées pour combler un certain nombre de postes.

## **V - Les budgets annexes**

L'analyse des budgets annexes reprend les concepts définis dans le Guide des Finances des Communes de plus de 10 000 habitants publié par le Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales) : les travaux en régie ont été déduits des dépenses de fonctionnement pour être ajoutés aux dépenses d'investissement.

Si l'on inclut les zones d'activités Edison, Champs Montants et Brès, les budgets annexes de la collectivité sont au nombre de neuf.

Six (Eau, Assainissement, Forêts, Champs Montants, Edison et Brès) sont totalement assujettis à la TVA, deux (Chauffage Urbain et Archéologie Préventive) le sont partiellement, un (SSADPA) ne l'est pas. Lorsqu'elles entrent dans le champ de l'assujettissement, les opérations de ces budgets sont comptabilisées hors taxes, à défaut TTC.

### **1. Budget Eau**

**Après neutralisation du transfert de la prise en charge de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte (soit 862 K€ en 2011) au budget Assainissement décidé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006**, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 3,4 %, de 8 034 K€ en 2010 à 8 308 K€ en 2011. Cette hausse se retrouve notamment au niveau du poste facturation de travaux (+ 84 K€), au niveau des redevances encaissées et reversées à l'Agence de l'Eau (+ 94 K€) ainsi que sur le produit de la vente d'eau aux abonnés ordinaires (+ 57 K€).

Ces deux derniers postes augmentent malgré la **baisse du volume d'eau consommé** (6 217 000 m<sup>3</sup>, soit - 2,6 % par rapport à 2010). Ceci s'explique par un prix de la part eau en hausse de 3 centimes à 0,92 € et surtout par une **augmentation des redevances Agence de l'Eau de près de 11 %** (+ 4 centimes). A noter que le tarif de la part assainissement est resté fixé à 0,91 € HT (inchangé depuis 1997).

**Le prix toutes taxes et redevances du m<sup>3</sup> d'eau facturé à l'usager est ainsi passé de 2,29 € à 2,36 €, soit une augmentation de 3,2 %.**

**Les dépenses réelles totales de l'exercice** se sont élevées à 11 337 K€ dont 5 972 K€ en investissement et 5 365 K€ en fonctionnement.

**Les dépenses d'équipement ont mobilisé 5 591 K€ contre 4 131 K€ en 2010 (+ 35,4 %).** Cette forte augmentation provient de la réalisation de l'essentiel de l'opération d'adduction d'eau de Novillars (2 125 K€). Le reste des investissements a notamment porté sur :

➤ Les dévoiements de réseaux préalables à la réalisation du tramway (1 240 K€) et les travaux annuels sur les réseaux (973 K€) ont permis la pose de 8 929 mètres de canalisations (dont 5 774 mètres de conduites renouvelés et 3 155 mètres d'extension de réseau), la rénovation de 47 branchements avec suppression du plomb et la création de 215 branchements nouveaux ;

➤ La suppression de l'aqueduc de la Malate pour sécuriser l'alimentation en eau de la source d'Arcier a nécessité 414 K€ ;

➤ La poursuite de la construction du réservoir du Grand Désert avec mise en place d'une nouvelle adduction d'eau depuis le secteur des Prés de Vaux a mobilisé 186 K€ ;

➤ Les travaux d'entretien, de sécurisation et de rénovation sur les bâtiments et installations d'exploitation ont nécessité 245 K€ ;

➤ Le périmètre de protection de la source d'Arcier a mobilisé 139 K€.

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une reprise du résultat antérieur de 784 K€, par l'encaissement de 262 K€ de subventions et par la mobilisation de 3 M€ d'emprunts.

Après avoir baissé ces dernières années, l'annuité d'emprunt augmente fortement, elle représente 497 K€ contre 276 K€ en 2010.

En excluant les postes redevances reversées à l'Agence de l'Eau et pertes sur créances irrécouvrables, **les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie affichent une baisse importante de 401 K€, soit - 9,4 %** de 4 290 K€ à 3 889 K€.

La contribution aux charges supportées par le budget principal s'élève à 660 K€.

Les résultats de clôture 2011 sont les suivants :

#### Section d'investissement

. résultat d'investissement du budget 2010	784 K€
. solde des réalisations 2011	- 1 256 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>- 275 K€</u>
	- 747 K€

Le programme d'équipement de 2011 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 747 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de ce même exercice conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

### Section d'exploitation

. résultat d'exploitation 2010 déduction faite de la part affectée à l'investissement (447 K€ - 0 K€)	447 K€
. résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>1 488 K€</u>
Excédent de clôture 2011	1 935 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2011(747 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2012 s'élève à 1 188 K€.

## 2. Budget Assainissement

Les recettes réelles de fonctionnement (hors prime d'épuration et redevance pour modernisation des réseaux de collecte) augmentent de 1 289 K€ pour atteindre 8 750 K€ (+ 17,3 %).

Cette forte augmentation se retrouve sur le poste facturation de branchements : 1 717 K€ encaissés en 2011 dont **1 497 K€ correspondant à des régularisations rétroactives de Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)** contre seulement 158 K€ en 2010. Si on exclut cette régularisation exceptionnelle, les recettes réelles de fonctionnement sont orientées à la baisse (7 253 K€ contre 7 461 K€ en 2010, soit - 208 K€).

En effet, la principale recette de ce budget, le produit de la redevance d'assainissement lié au volume d'eau vendu et perçu auprès des usagers ordinaires, **connaît une légère baisse de 0,7 %** (5 503 K€ contre 5 543 K€ en 2010). De plus, les autres produits d'activités annexes subissent une baisse plus marquée de 244 K€, soit - 24,6 % de 992 K€ à 748 K€.

**Les dépenses réelles totales de l'exercice** s'établissent à 14 591 K€ dont 9 321 K€ en investissement et 5 270 K€ en fonctionnement.

**Les dépenses d'équipement ont mobilisé 8 428 K€ contre 7 122 K€ en 2010 (+ 18,3 %)** et ont notamment permis les réalisations suivantes :

➤ La tranche annuelle d'entretien, d'exploitation et d'extension du réseau d'assainissement, ainsi que les travaux de maintenance, de sécurisation et de rénovation de la station d'épuration ont mobilisé 2 266 K€ ;

➤ Le programme de dépollution par temps de pluie a mobilisé 1 230 K€ avec notamment la remise en état des espaces verts et de la voirie suite à l'achèvement de la construction de l'imposant bassin d'orage au niveau du giratoire Léo Lagrange ;

➤ Les dévoiements de réseaux d'assainissement préalables à la réalisation du tramway, essentiellement sur le secteur du boulevard Diderot, ont nécessité 3 585 K€ ;

➤ Le remplacement des équipements de mesure des déversoirs d'orage a nécessité 311 K€.

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation des résultats antérieurs de 3 689 K€, par l'encaissement de 605 K€ de subventions et sans recours à l'emprunt.

Le montant de l'annuité d'emprunt s'est élevé à 965 K€ (1 003 K€ en 2010).

Les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie, hors créances irrécouvrables et hors reversement de la redevance de modernisation des réseaux de collecte à l'Agence de l'Eau s'établissent à 4 464 K€ contre 4 262 K€ en 2010, soit une augmentation de 202 K€ (+ 4,7 %). Mais sans retraitement du montant des travaux en régie (464 K€ en 2010 contre 224 K€ en 2011), l'inverse se produit avec la constatation d'une **légère baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 38 K€ soit - 0,8 %**.

Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'établit à 777 K€.

Les résultats de clôture 2011 sont les suivants :

#### Section d'investissement

. résultat d'investissement du budget 2010	779 K€
. solde des réalisations 2011	- 3 707 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>- 154 K€</u>
	- 3 082 K€

Le programme d'équipement de 2011 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 3 082 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2011 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

#### Section d'exploitation

. résultat d'exploitation 2010	812 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (3 722 K€ - 2 910 K€)	
. résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>3 960 K€</u>
- excédent de clôture 2011	4 772 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2011 (3 082 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2012 s'élève à 1 690 K€.

### 3. Budget Chauffage Urbain

Ce budget annexe prend en charge la gestion du réseau de chaleur de l'ensemble du quartier de Planoise, l'Hôpital Minjoz et la ZAC des Hauts du Chazal et fait l'objet d'une délégation de service public.

Si l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes du délégataire de service, les dépenses d'équipement se chiffrent quant à elles à 1 186 K€ (1 435 K€ en 2010) :

➤ 652 K€ pour la poursuite de la mise en conformité, la modernisation des installations de la chaufferie urbaine de Planoise et les premières dépenses liées à la construction de la nouvelle chaufferie de chauffage urbain ;

➤ 328 K€ pour les travaux d'aménagement, sécurisation et dévoiement du réseau de chauffage urbain préalables à la réalisation du tramway ;

➤ 206 K€ pour le raccordement au réseau de chaleur de l'extension du Centre Hospitalier Universitaire, de la ZAC des Hauts du Chazal et de bâtiments du PRU de Planoise.

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 2 769 K€ avec 2 000 K€ de reprise d'excédent de N-1, 575 K€ de subventions (dont 204 K€ de l'ADEME, 167 K€ du FEDER pour l'extension du réseau de chaleur et 189 K€ de participations versées par les propriétaires des nouveaux bâtiments raccordés) et 194 K€ de TVA immobilière récupérée auprès du Fermier.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent seulement 266 K€ dont 155 K€ de remboursement d'intérêts d'emprunts. Elles sont financées par la redevance versée par le fermier (706 K€). Cet excédent de recette permet de financer pour une bonne partie la dotation aux amortissements des immobilisations (487 K€).

Les résultats de clôture 2011 s'établissent comme suit :

#### **Section d'investissement**

. résultat d'investissement du budget 2010	2 000 K€
. solde des réalisations 2011	- 358 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>- 915 K€</u>
	727 K€

Le programme d'équipement 2011 fait apparaître un excédent d'investissement de 727 K€.

#### **Section d'exploitation**

. résultat d'exploitation du budget 2010	749 K€
. résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>256 K€</u>
- excédent de clôture 2011	1 005 K€

L'excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2011 s'élève à 1 005 K€.

#### **4. Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA)**

La mission de l'équipe du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département prend en charge, sur les mêmes bases, les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre ont augmenté (557 K€ contre 537 K€ en 2010). Elles correspondent principalement au financement des postes rémunérations et charges de personnel (459 K€) et sous-traitance à caractère médical (67 K€).

En contrepartie, le forfait de soins attribué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie encaissé en 2011 s'élève à 638 K€ contre 520 K€ en 2010. Cette augmentation est due à un décalage de perception du mois de décembre 2010 sur 2011.

Les dépenses d'exploitation de l'exercice opérations d'ordres incluses s'élèvent à 582,8 K€ et les recettes à 642,9 K€. Il en résulte un résultat positif de 60,1 K€.

Les résultats de clôture 2011 s'établissent comme suit :

#### **Section d'investissement**

. résultat d'investissement du budget 2010	104,4 K€
. résultat des réalisations 2011	21,2 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>0,0 K€</u>
	125,6 K€

**Section d'exploitation**

. résultat de fonctionnement 2010 (réserve de compensation)	25,8 K€
. résultat de l'exercice 2011	<u>60,1 K€</u>
Résultat de fonctionnement 2011 (y compris réserve de compensation 25,8 K€)	85,9 K€

**5. Budget Forêts**

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville.

**La vente de bois, principale recette propre de ce budget est en hausse (179 K€ contre 141 K€ en 2010), ce qui permet de faire baisser le montant de la participation à l'équilibre versée par le budget principal, puisque qu'elle passe de 377 K€ en 2010 à 333 K€ en 2011.**

Les dépenses d'équipement, réalisées principalement à Chailluz, ont mobilisé 130 K€.

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent légèrement de 1,9 %, de 318 K€ en 2010 à 312 K€ en 2011. Les charges de personnel, principal poste de dépenses sont stables (241 K€ contre 242 K€ en 2010).

Les résultats de clôture 2011 s'établissent comme suit :

**Section d'investissement**

. résultat d'investissement du budget 2010	179 K€
. résultat des réalisations 2011	52 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>- 178 K€</u>
	53 K€

Le programme d'équipement fait apparaître un excédent de 53 K€ qui pourra être affecté en tout ou partie à la couverture de nouvelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2012.

**Section de fonctionnement**

résultat d'exploitation 2010	0 K€
résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>0 K€</u>
	0 K€

**6. Budget Zone d'Activités des Champs Montants**

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999.

En 2011, aucune dépense ni aucune vente de terrain n'a été réalisée.

Les résultats de clôture 2011 sont les suivants :

**Section d'investissement**

. résultat d'investissement du budget 2010	- 31 K€
. résultat des réalisations 2011	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>0 K€</u>
	- 31 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi le programme d'équipement réalisé fait apparaître un besoin d'autofinancement de 31 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

#### **Section de fonctionnement**

. résultat de fonctionnement du budget 2010	26 K€
. résultat des réalisations 2011	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>5 K€</u>
	31 K€

#### **7. Budget Zone d'Activités Thomas Edison**

Autre lotissement géré en régie municipale, il a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2011, aucune dépense ni aucune recette n'a été réalisée.

Les résultats de clôture 2011 sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

. résultat d'investissement du budget 2010	- 191 K€
. résultat des réalisations 2011	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>0 K€</u>
	- 191 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi, le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 191 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

#### **Section de fonctionnement**

résultat de fonctionnement du budget 2010	4 K€
résultat des réalisations 2011	0 K€
résultat des restes à réaliser 2011	<u>191 K€</u>
	195 K€

#### **8. Budget Zone d'Activités Madeleine Brès**

Ce troisième lotissement «économique», géré également en régie municipale a été créé par délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2010.

En 2011, les acquisitions de terrains sont intervenues pour un montant de 397 K€ et l'aménagement de ce lotissement a mobilisé 69 K€. Ces dépenses correspondent à des dépenses d'exploitation. Aucune vente de terrain n'a encore été finalisée.

Les résultats de clôture 2011 sont les suivants :

#### Section d'investissement

. résultat d'investissement du budget 2010	0 K€
. résultat des réalisations 2011	- 466 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>0 K€</u>
	- 466 K€

C'est ce décalage entre la réalisation des dépenses et des recettes (l'aménagement de la zone et la vente de terrains) qui explique ce résultat négatif.

Ainsi, le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 466 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

#### Section de fonctionnement

. résultat de fonctionnement du budget 2010	0 K€
. résultat des réalisations 2011	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>466 K€</u>
	466 K€

#### 9. Budget Archéologie Préventive

Créé par délibération du Conseil Municipal du 26 février 2009, ce service public administratif permet à la Ville de mieux respecter et maîtriser les prescriptions archéologiques de plus en plus nombreuses, parfois sources de blocages des projets d'aménagement urbains.

**Au cours de l'année 2011, l'activité opérationnelle du service a concerné 9 diagnostics et 5 fouilles.**

Les recettes réelles s'élèvent à 1 855 K€ et concernent très majoritairement la section de fonctionnement (1 807 K€). Elles proviennent accessoirement de la Redevance d'Archéologie Préventive (151 K€) et, surtout, de la facturation des fouilles réalisées par le service (1 511 K€).

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 575 K€ et sont très majoritairement comptabilisées sur la section de fonctionnement (1 484 K€). Cette dernière se compose pour l'essentiel de frais de personnel (661 K€) et des contrats de prestations de services avec des entreprises pour la réalisation des fouilles et des diagnostics (692 K€).

**Les dépenses du budget Archéologie Préventive ont été financées intégralement par ses propres recettes. Ainsi, en 2011 comme en 2010 déjà, aucune participation à l'équilibre n'a été versée par le budget principal.**

Les résultats de clôture 2011 s'établissent comme suit :

#### Section d'investissement

. résultat d'investissement 2010	- 37,8 K€
. solde des réalisations 2011	- 34,3 K€
. résultat des restes à réaliser 2011	<u>0 K€</u>
	- 3,5 K€

Le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 3,5 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2011 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 14.

**Section de fonctionnement**

. résultat d'exploitation 2010	134,1 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (166,9 K€ - 32,8 K€)	
. résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>149,5 K€</u>
- excédent de clôture 2011	283,6 K€

Après avoir couvert le déficit d'investissement 2011 (3,5 K€), l'excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2012 s'élève à 280,1 K€.

\* \* \* \* \*

## Les balances du compte administratif

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- les prévisions,
- les réalisations,
- les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement,
- les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation est la suivante :

### RECAPITULATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

	Prévisions	Réalizations		Restes à réaliser
		Totales	Dont rattachements	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
<b>Investissement</b>				
Dépenses	161 237 201,83	123 300 847,22	0,00	28 270 774,00
Recettes	161 237 201,83	107 585 571,16	0,00	24 442 419,00
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	182 826 992,79	162 633 145,56	2 797 283,67	0,00
Recettes	182 826 992,79	190 727 310,90	595 901,23	0,00
<b>BUDGETS ANNEXES</b>				
<b>Investissement</b>				
Dépenses	33 187 248,51	20 005 001,41	0,00	11 577 475,00
Recettes	33 727 196,32	17 911 473,28	0,00	10 055 528,00
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	28 050 830,18	20 983 952,45	225 636,55	444 475,19
Recettes	30 993 940,75	29 095 436,49	162 495,00	1 107 085,54

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

- les mouvements budgétaires ;
- les mouvements réels ;
- les mouvements d'ordre.

Les résultats définitifs de clôture se résument ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTATS GLOBAUX
BUDGET PRINCIPAL	- 15 715 276,06	28 094 165,34	12 378 889,28
EAU	- 471 508,32	1 934 965,09	1 463 456,77
ASSAINISSEMENT	- 2 928 576,58	4 771 758,01	1 843 181,43
CHAUFFAGE URBAIN	1 641 992,07	1 005 180,03	2 647 172,10
SSADPA	125 600,54	85 916,23	211 516,77
FORETS	231 072,69	0,00	231 072,69
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	- 3 472,19	283 612,93	280 140,74
ZA CHAMPS MONTANTS	- 31 043,37	26 093,95	-4 949,42
ZA THOMAS EDISON	- 191 270,98	3 957,80	-187 313,18
ZA MADELEINE BRES	- 466 321,99	0,00	- 466 321,99
<b>TOTAUX</b>	<b>- 17 808 804,19</b>	<b>36 205 649,38</b>	<b>18 396 845,19</b>

Dans un dernier tableau sont récapitulés les résultats, tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions hors gestion active de la dette (42 335 800,00 €) et hors opérations d'ordre budgétaire (27 490 401,39 €).

*Résultats tous budgets confondus*

	2010	2011	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses d'investissement	89 285 692,28	92 773 241,90	+ 3 487 549,62	+ 3,9
Dépenses de fonctionnement	156 308 273,65	164 323 503,35	+ 8 015 229,70	+ 5,1
<b>Dépenses totales</b>	<b>245 593 965,93</b>	<b>257 096 745,25</b>	<b>+ 11 502 779,32</b>	<b>+ 4,7</b>
Recettes d'investissement	62 866 351,06	62 657 791,42	- 208 559,64	- 0,3
Recettes de fonctionnement	200 933 418,51	212 835 799,02	+ 11 902 380,51	+ 5,9
<b>Recettes totales</b>	<b>263 799 769,57</b>	<b>275 493 590,44</b>	<b>+ 11 693 820,87</b>	<b>+ 4,4</b>

Pour conclure, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le compte administratif de l'exercice 2011 et à prendre acte de la reprise au budget 2012 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

- approuver en annexe 1 le rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales pour les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale.

## Compte administratif 2011 - Annexe 1

### Rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain

Rendu compte sur les financements engagés par la Ville de Besançon en matière de développement social urbain et de cohésion socio urbaine au regard de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale perçue par la collectivité en 2011.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L 1111-2 précise que : *«chaque année, dans les communes ayant conclu avec l'Etat un contrat d'objectifs et de moyens relevant de la politique de la Ville ou ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, au cours de l'exercice précédent, il est présenté, avant la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport aux assemblées délibérantes sur les actions menées en matière de développement social urbain»*.

Cette annexe présente de manière synthétique une vision consolidée des moyens consacrés en 2011 par la Ville de Besançon à la mise en œuvre de ces deux axes importants de la politique municipale.

Pour mémoire, la DSUCS constitue l'une des trois composantes péréquatrices de la Dotation Globale de Fonctionnement. Elle vise à rétablir l'égalité de traitement entre les communes, par la mesure et la prise en compte par l'Etat, de l'éventuelle insuffisance de leurs ressources et de l'importance des charges pesant sur elles, dans l'objectif *«de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées»* (Cf. CGCT article L 2334 - 15).

En 2011, la DSUCS a atteint pour la métropole, le montant 1 241 892 569 €.

Ainsi, en 2011, 731 communes de plus de 10 000 habitants sur 975 ont été éligibles à la DSUCS.

Sur la base de ces 731 communes, la Ville de Besançon était classée 290<sup>ème</sup> par ordre décroissant.

La Ville de Besançon a ainsi perçu la somme de 5 872 086 € en 2011, au titre de la DSUCS.

Cette dotation n'est réglementairement pas affectée spécifiquement à un service ou à une action. A Besançon, les choix de l'exécutif municipal pour orienter l'utilisation de cette dotation participent à l'effort global de la collectivité dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants les plus en difficulté.

Concernant la Ville de Besançon, le processus de cohésion sociale se développe sur deux axes complémentaires :

- Premièrement : Une action de développement social urbain territorialisée au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Cette action spécifique est centrée sur les quartiers de la géographie prioritaire du CUCS de Besançon, et menées principalement au bénéfice des habitants qui y résident ;
- Deuxièmement : Une action sociale globale menée au bénéfice principal des habitants socio économiquement fragiles qui résident à Besançon.

Ces actions peuvent être conduites directement par la Ville de Besançon, son CCAS, ou s'appuyer sur des partenaires principalement locaux.

Le tableau suivant récapitule, hors investissements, de manière synthétique et sans pour autant rechercher l'exhaustivité, une présentation consolidée d'une partie des moyens consacrés en 2011 par la Ville de Besançon à la mise en œuvre de cette politique municipale de développement social et de cohésion socio urbaine.

Principaux budgets municipaux affectés en 2011 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
Centres d'animation municipaux, centres d'animation associatifs, comités de quartier, dispositifs de démocratie participative, associations sportives (sport amateur), de loisirs et d'éducation populaire (hors valorisation des coûts de mise à disposition des locaux aux associations concernées)	4 984 860 €	<p>7 centres sociaux et un équipement de quartier proposant près de 300 activités à près de 10 000 adhérents (<i>estimation</i>)</p> <p>127 clubs sportifs représentant 16 497 licenciés dont 8 698 compétiteurs dans plus de 50 disciplines (<i>estimation</i>)</p> <p>65 associations de loisirs et d'éducation populaire, dont 17 comités de quartier et assimilés, regroupant près de 15 000 adhérents, dont environ 800 bénévoles, proposant près de 50 activités différentes de toutes natures (<i>estimation</i>)</p> <p>2 596 occupations de salle mises à disposition des associations</p> <p>13 Conseils Consultatifs d'Habitants regroupant plus de 400 membres</p> <p>1 Conseil des Sages regroupant 54 membres</p> <p>1 Conseil Bisontin de Jeunes regroupant 45 membres</p>
Autres financements affectés aux projets agissant spécifiquement sur le développement social urbain	1 140 451 €	<p>37 000 habitants concernés dans 8 quartiers prioritaires</p> <p>128 porteurs de projets soutenus dont 104 associations</p> <p>297 projets concernant 7 thèmes d'intervention</p>
Actions en direction de la jeunesse et inter'âges (hors dispositifs spécifiques d'insertion sociale)	1 345 091 €	<p>638 081 «heures enfants» / 85 385 «journées enfants» en accueils de loisirs - 7 476 enfants inscrits</p> <p>673 enfants de 2 à 17 ans bénéficiaires des Bons Vacances Ville pour partir en séjours</p> <p>312 jeunes de 16 à 25 ans soutenus dans le cadre du dispositif «A Tire d'Aile» pour 10 468 heures réalisées</p> <p>268 jeunes de 11 à 30 ans ont participé au CLAP Energie Jeune : sur 39 projets, 19 ont été primés d'une «bourse initiative» et sur 39 talents, 6 ont été présentés</p> <p>60 jeunes mobilisés régulièrement sur une dizaine d'actions «inter'âges», 150 bénévoles, 20 associations et plus de 1 000 bénéficiaires de tout âge sur les manifestations.</p> <p>38 spectacles à Vital'été et Un été dans ma ville, 12 séances de cinéma plein air, 8 étapes de la Caravane de Vital'été</p> <p>31 211 passages cumulés à Vital'été (9 semaines)</p>

Principaux budgets municipaux affectés en 2011 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
Action globale de tranquillité publique (dont police municipale de proximité)	1 272 792 €	<p><b>Correspondants de nuit (CDN)</b> : 10 454 interventions et 1 096 appels entrants traités en 2011 dont plus de 90 % pour la prévention et la médiation avec les habitants des quartiers prioritaires</p> <p><b>Educateurs de prévention spécialisée</b> : 7 équipes d'éducateurs de prévention accompagnant régulièrement plus de 500 jeunes de 14 à 25 ans sur Besançon (estimation)</p> <p><b>Accompagnement et aide aux victimes d'infractions par l'AAVI</b> : 2 664 personnes accueillies en 2011 dont 2 143 victimes d'infractions pénales et 521 personnes en demande d'information juridique</p> <p><b>Police de proximité</b> : 9 372 heures d'ilotage effectuées sur les principaux quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon, au contact avec les habitants</p>
Sur-entretien des quartiers (hors activité des services municipaux concernés)	252 855 €	<p>32 015 heures d'insertion réalisées</p> <p>3 quartiers concernés (Planoise, Clairs-Soleils, Orchamps/Palente)</p> <p>61 personnes en insertion (21 femmes / 40 hommes)</p>
Accès à l'administration - action du point public de Planoise (hors charges de locaux)	222 853 €	<p><b>Point Public de Planoise 2011</b> :</p> <p>6 376 usagers accueillis, dont 1 900 accueillis pour les permanences des associations.</p> <p>797 cartes d'identité et 365 passeports délivrés, 370 prestations liées aux listes électorales (inscriptions, mutations...), 196 attestations de sortie de territoire, 84 jeunes entre 16 et 25 ans recensés, 24 certificats divers...</p> <p>908 prestations d'état civil traitées (attestation d'accueil, délivrance d'actes...)</p> <p><b>Cyber Bases en 2011</b> :</p> <p>325 inscriptions nouvelles en 2011</p> <p>3600 inscrits au total</p> <p>462 ateliers réalisés en 2011 pour 800 heures d'ateliers dispensés</p>
Accès aux technologies de l'information - action des cybers bases (hors charges de locaux)		

Principaux budgets municipaux affectés en 2011 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
<p><b>Etablissements d'accueil du Jeune Enfant</b></p> <p><b>Restauration scolaire</b></p>	<p><b>6 849 343 €</b></p>	<p><b>Accueil petite enfance :</b> 1 743 enfants accueillis en crèche pour 647 places 934 enfants accueillis en halte garderie pour 88 places Soit 2 677 enfants accueillis au total Pour 1 241 770 heures d'accueil réalisées au bénéfice des familles</p> <p><b>Restauration scolaire :</b> 633 710 repas servis dans 60 restaurants scolaires 4 637 enfants bénéficiaires issus de 3 383 familles 17,8 % des repas sont vendus au tarif minimum de 1,50 € 58 % à un tarif inférieur ou égal à 4 €</p>
<p><b>Action globale du CCAS de Besançon</b></p>	<p><b>9 452 336 €</b></p>	<p><b>Proxim'Social :</b> 2 410 demandes suivies de 1 448 entretiens représentant 6 327 actes professionnels</p> <p><b>Secours financiers :</b> 2 344 ménages bénéficiaires pour 341 000 € d'aides</p> <p><b>Dispositif RSA :</b> 1 660 ménages allocataires ont été pris en charge</p> <p><b>Epicerie Sociale et Espaces solidaires :</b> 6 265 personnes - 2 236 ménages accueillis 700 participants à des actions collectives</p> <p><b>Accueil d'urgence :</b> 1 551 personnes accueillies au SAAS pour 10 627 entretiens 716 personnes à la Maison Abbé Pierre 43 personnes au CHRS Les Géraniums + 24 personnes en dépannage SAAS 53 personnes au Forum</p> <p><b>Accompagnement ASLL :</b> 47 ménages accompagnés</p> <p><b>Mobilisation citoyenne :</b> 57 associations à caractère social soutenues en 2011</p>
<p><b>Total</b></p>	<p><b>25 520 581 €</b></p>	

Ville de Besançon

ETAT DES DEPENSES ENGAGES NON MANDATEES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

\*\*\*\*\*

Ville de Besançon

le 31 décembre 2011

**Budget principal - Dépenses d'investissement**  
**ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES**  
**A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011**

Imputations budgétaires (Exercice 2011)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2012
16 01 165 10042	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		101,00	16 01 165 10042
20 020 2031 6032-E 33000	FRAIS D'ETUDES	REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE - REMPLACEMENT TOTURE ET TRAVA	69 962,00	20 020 2031 6032-E 33000
20 020 205 10006-A 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	REFONTE LOGICIELS - EVOLUTION LOGICIEL GESTION FINANCIERE	361 851,00	20 020 205 10006-A 10100
20 020 205 10006-B 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	REFONTE LOGICIELS - RENOUVELLEMENT SIG	135 031,00	20 020 205 10006-B 10100
20 020 205 3601 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	CENTRE D'APPEL CITOYEN	33 490,00	20 020 205 3601 10100
20 020 205 5016 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	REFONTE INTRANET	96 652,00	20 020 205 5016 10100
20 020 205 505 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	DOMAINE DE L'INFORMATIQUE	311 911,00	20 020 205 505 10100
20 020 205 6013 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	NUMERISATION COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	26 800,00	20 020 205 6013 10100
20 020 205 69019 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	BUREAUTIQUE	27 625,00	20 020 205 69019 10100
20 23 2031 6008 34000	FRAIS D'ETUDES	JARDIN BOTANIQUE	5 352,00	20 23 2031 6008 34000
20 313 2031 6039 33000	FRAIS D'ETUDES	THEATRE NICOLAS LEDOUX - REHABILITATION PLATEAU TECHNIQUE	27 312,00	20 313 2031 6039 33000
20 321 2031 6028 45000	FRAIS D'ETUDES	BU / BM CENTRE-VILLE	100 000,00	20 321 2031 6028 45000
20 824 202 3604 30100	REALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME NUMERISATION DU CADASTR	PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)	11 976,00	20 824 202 3604 30100
20 824 2031 3603 30100	FRAIS D'ETUDES	GARE VOTTE	140 615,00	20 824 2031 3603 30100
20 824 2031 4806 30100	FRAIS D'ETUDES	SITE VAUBAN	95 010,00	20 824 2031 4806 30100
20 824 2031 4821 30100	FRAIS D'ETUDES	SECTEUR MADELEINE / BATTANT	15 847,00	20 824 2031 4821 30100
20 824 2031 5011 30100	FRAIS D'ETUDES	SECTEUR DES PLANCHES	120 809,00	20 824 2031 5011 30100
20 824 2031 612 30100	FRAIS D'ETUDES	AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	161 416,00	20 824 2031 612 30100
20 824 2031 95010 30100	FRAIS D'ETUDES	AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	5 634,00	20 824 2031 95010 30100
204 23 20411 8012 00400	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	MAISON DES SCIENCES ET DE L'HOMME	600 000,00	204 23 20411 8012 00004
204 23 2042 10015 00400	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	VELOCAMPUS	11 000,00	204 23 20421 10015 10004
204 324 2042 11015 41042	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	RESTAURATION TOUR SAINT ESPRIT	8 080,00	204 324 20422 11015 41042
204 40 2042 5034 20300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	SNB MISE AUX NORMES PISCINE PORT JOINT	50 000,00	204 40 20422 5034 20300
204 40 2042 9010 20300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	BRC TENNIS - RENOVATION LOCAUX CLUB	150 000,00	204 40 20422 9010 20300
204 523 2042 10017 47047	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	EMMAUS - EXTENSION SITE DE LA BERGERIE	200 000,00	204 523 20422 10017 47047
204 61 20417 5039 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC	REHABILITATION LOGEMENTS Foyers CCAS	85 634,00	204 61 20417 5039 30100

**Budget principal - Dépenses d'investissement**  
**ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES**  
**A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011**

204 72 20417 5030 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC	AIDE FONCIERE AUX OPERATEURS	51 000,00	204 72 204172 5030 30100
204 823 2042 91053 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	RHI - LOT BACCHUS	45 294,00	204 823 20422 91053 30100
204 824 20411 3603 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	GARE VIOTTE	741 244,00	204 824 204112 3603 30100
204 824 2042 8025-A 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - BOULEVARD DIDEROT	276 009,00	204 824 20422 8025-A 30300
21 020 2135 501 10042	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	22 981,00	21 020 2135 501 10042
21 020 2135 97025 10100	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	978,00	21 020 2135 97025 10100
21 020 2135 2612 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	MAITRISE DE L'ENERGIE	118 693,00	21 020 2135 2612 30900
21 020 2135 9018 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	ACTIONS ECONOMIES ENERGIES	30 587,00	21 020 2135 9018 30900
21 020 2135 9026 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	FONDS PLAN CLIMAT	79 672,00	21 020 2135 9026 30900
21 020 2135 501 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	174 954,00	21 020 2135 501 33000
21 020 2135 76128 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	ATELIERS MUNICIPAUX	13 814,00	21 020 2135 76128 33000
21 020 2135 89134 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	SCES ADMINISTRATIFS - GROSSES REPARATIONS ET RESTAURATIONS	43 998,00	21 020 2135 89134 33000
21 020 2135 9018 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	ACTIONS ECONOMIES ENERGIES	128 068,00	21 020 2135 9018 33000
21 020 21538 89019 10100	AUTRES RESEAUX	BUREAUTIQUE	21 863,00	21 020 21538 89019 10100
21 020 21538 95069 10100	AUTRES RESEAUX	RESEAU FIBRE OPTIQUE BESANCON LUMIERE (L.U.M.I.E.R.E)	15 168,00	21 020 21538 95069 10100
21 020 2158 511 32000	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	19 068,00	21 020 2158 511 32000
21 020 2188 510 200	AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	2 080,00	21 020 2188 510 200
21 020 2182 511 32000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	497 006,00	21 020 2182 511 32000
21 020 2183 3605 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	PRU PLANOISE	4 200,00	21 020 2183 3605 10100
21 020 2183 5019 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	RADIOTELEPHONES	391 418,00	21 020 2183 5019 10100
21 020 2183 5041 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	MISE EN SECURITE ACCES BATIMENTS	51 750,00	21 020 2183 5041 10100
21 020 2183 6032-D 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE - RENOVATION SALLE CONSEIL MUNI	150 292,00	21 020 2183 6032-D 10100
21 020 2183 89019 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	BUREAUTIQUE	461 473,00	21 020 2183 89019 10100
21 020 2183 96001 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	RESEAUX INFORMATIQUES	43 281,00	21 020 2183 96001 10100
21 020 2183 97025 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	1 993,00	21 020 2183 97025 10100
21 020 2184 510 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	48 965,00	21 020 2184 510 33000
21 020 2184 6032-D 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE - RENOVATION SALLE CONSEIL MUNI	425,00	21 020 2184 6032-D 33000

Ville de Besançon

le 31 décembre 2011

**Budget principal - Dépenses d'investissement**  
**ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES**  
**A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011**

21 020 2188 90004 10100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMPRIMERIE	10 710,00	21 020 2188 90004 10100
21 020 2188 510 20100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	4 508,00	21 020 2188 510 20100
21 020 2188 510 20400	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	410,00	21 020 2188 510 20400
21 020 2188 511 32000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	47 221,00	21 020 2188 511 32000
21 022 2188 510 20100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	1 700,00	21 022 2188 510 20100
21 023 2184 9025 47053	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	27 083,00	21 023 2184 9025 47053
21 023 2188 515 300	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE LA COMMUNICATION	8 503,00	21 023 2188 515 300
21 026 2188 507 34000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	421,00	21 026 2188 507 34000
21 211 2128 96013 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	9 145,00	21 211 2128 96013 34000
21 211 2135 502 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	202 413,00	21 211 2135 502 33000
21 212 2128 502 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	22 020,00	21 212 2128 502 34000
21 212 2128 502 35000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	15 725,00	21 212 2128 502 35000
21 212 2135 502 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	9 087,00	21 212 2135 502 33000
21 212 2183 2618 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	CARTABLE NUMERIQUE	26 977,00	21 212 2183 2618 10100
21 212 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	65,00	21 212 2188 502 21100
21 213 2135 11006 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	PROGRAMME CAPTEURS PHOTOVOLTAIQUES	300 000,00	21 213 2135 11006 30900
21 213 2135 2612 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	MAITRISE DE L'ENERGIE	63 762,00	21 213 2135 2612 30900
21 213 2135 502 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	86 309,00	21 213 2135 502 33000
21 213 2184 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	119 299,00	21 213 2184 502 21100
21 213 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	350,00	21 213 2188 502 21100
21 23 2135 509 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	46 372,00	21 23 2135 509 33000
21 251 2188 5046 10100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CREATION CUISINE CENTRALE	4 665,00	21 251 2188 5046 10100
21 251 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	9 200,00	21 251 2188 502 21100
21 312 2161 2610 10034	OEUVRES ET OBJETS D'ART	FONDS D'EMBELLISSEMENT URBAIN	142 000,00	21 312 2161 2610 10034
21 313 2135 509 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	85 735,00	21 313 2135 509 33000
21 314 2184 4815 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET CONTEMPORAINES	15 610,00	21 314 2184 4815 33000
21 314 2188 4815 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET CONTEMPORAINES	10 103,00	21 314 2188 4815 33000